



SAINT-PIERRE-SUR-ERVE

Bulletin municipal – Janvier 2024



L'édito

L'année 2023 tire sa révérence dans un contexte géopolitique complexe, avec des conflits persistants en Ukraine et en Israël. J'ai une pensée toute particulière pour ces peuples qui subissent les bombes au quotidien. J'émet un vœu d'optimisme et d'espoir pour que cette année soit le retour de la concertation, du dialogue et de la paix.

A ces circonstances dramatiques s'ajoutent les difficultés du quotidien. Ainsi, en cette période difficile en raison de la forte inflation que nous connaissons, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux.

L'augmentation de 7,1 % de la taxe foncière que vous avez pu constater est indépendante d'une décision de l'équipe municipale et résulte de l'augmentation des bases décidée par l'État.

Malgré cela, la vie continue à Saint-Pierre-sur-Erve. La réfection de nos toitures avance : celles du logement de l'école et du T4 sont réalisées, celles de l'église et des arcades seront effectuées au cours de l'année 2024. Pour ces travaux, nous avons obtenu différents accords de subvention : une DETR (Dotation d'Équipement de Territoire Ruraux) de 31 500 €, de la région dans le cadre des Petites Cités de Caractère la somme de 36 370 € et enfin un don de 5 000 € de l'association de la Sauvegarde de l'Art Français pour la restauration de notre église romane. Merci à ces institutions pour leur soutien.

L'installation de la géothermie des logements communaux en remplacement du chauffage gaz a été réalisée en fin d'année. Dans le contexte où l'énergie subit d'importantes augmentations, ce changement de mode de chauffage nous permet d'avoir des équipements à la fois performants et plus économiques.

Le sommaire

L'édito

P. 1-2

Vie locale

P. 3-18

Environnement

P. 19-21

Aménagement du territoire

P. 22-28

Économie

P. 29-33

Intercommunalité

P. 34-35

Communication

P. 36-37

Infos pratiques

P. 38-43

2023 aura été l'année de la fermeture de notre école, décidée par la Direction des services départementaux de l'Education nationale, due à la baisse des effectifs de notre RPI. Cette situation me donne un pincement au cœur.

Suite à cette circonstance, et face au constat d'un déficit chronique d'assistantes maternelles, le conseil municipal a décidé de créer une MAM. Ce projet avance, deux assistantes maternelles sont candidates. Actuellement, nous étudions les devis de cette réalisation avant de présenter un plan de financement à la Caf qui subventionnera nos travaux.

Comme les années précédentes, je tiens à saluer et mettre à l'honneur les travaux effectués par les bénévoles, tels que l'abattage du sapin dans l'allée du cimetière, l'entretien au gîte et au cimetière, la pose des dorures au monument, le portail bois au cimetière, les décorations de Noël... Bravo et merci à toutes et tous pour votre investissement !

En 2023, le jury régional des *Villes et Villages Fleuris* a attribué le label *2 Fleurs* à notre commune. Cette distinction récompense tous les participants qui contribuent au quotidien à l'embellissement et à la mise en valeur du cadre de vie de notre village. Bravo à tous et merci !

En 2024, le 19 avril, nous aurons la visite de la commission de contrôle des Petites Cités de Caractère. Cette commission passe tous les cinq ans afin de suivre l'évolution de notre cité, dans le respect des critères de la marque. Mettons tous les atouts de notre côté pour que notre commune soit reconduite dans ce label.

La fibre arrive, elle est installée dans le bourg. Aux dernières infos, elle va finalement être enfouie dans le périmètre des zones classées. Enfin du bon sens, quand on sait qu'il y a déjà des fourreaux d'installés.

Une nouvelle fois, notre *Fête des lumières* du 15 août a encore remporté un réel succès ; j'ai le sentiment que l'affluence bat des records d'année en année. Cette réussite fonctionne grâce à la mobilisation de la population, celle des bénévoles du Comité des fêtes, de l'association des Amis du moulin de Gô ainsi que de l'association des parents d'élèves. Aussi, je salue l'association *In Vivo, au sein du vivant* pour l'organisation de ses conférences. Bravo à toutes ces associations qui participent au dynamisme et à la notoriété de notre village. Merci à vous toutes !

En fin d'année, avec les communes voisines de Saulges, Thorigné-en-Charnie, Blandouet-Saint-Jean et Sainte-Suzanne-et-Chammes, nous avons effectué une candidature commune au programme *Village d'avenir* lancé dans le cadre du plan *France Ruralité*. Notre candidature a été retenue, tout comme celle de trente autres communes du département. Concrètement, cela nous permettra de recevoir une aide technique dispensée par un chef de projet qui nous accompagnera dans nos investissements futurs.

Enfin, je remercie le personnel communal qui travaille tout au long de l'année à rendre notre commune agréable, accueillante et fonctionnelle. Je remercie également Marie-Pascale pour l'archivage qu'elle effectue à la mairie, bénévolement. Mes remerciements s'adressent enfin à l'équipe municipale pour son engagement et son soutien précieux dans les projets que nous conduisons.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2024. Qu'elle vous apporte santé, bonheur, joie, réussite, énergie et optimisme, à vous et à vos proches.

Christian Le Blanc, Maire

État civil 2023

Mariages

Cette année 2023 a été exceptionnellement riche en célébrations heureuses ! Félicitations et tous nos vœux de bonheur aux trois jeunes couples ont gravi les marches du perron de notre mairie pour se dire « Oui ».

Nos premiers mariés de l'année, unis le 17 juin 2023, sont **Laura Le Blanc et Anthony Messenger**. Une célébration particulièrement touchante pour notre maire, ainsi que l'illustrent ces bribes de discours que nous nous permettons de rapporter : « *Je suis ému car pour moi ce jour est exceptionnel. Je ne suis pas simplement l'officier de l'Etat civil, mais aujourd'hui, je suis le père et le maire en même temps. C'est pourquoi ne soyez pas surpris que le discours du maire s'égaré. En tant que maire, c'est avec honneur et plaisir que je reçois, sous le toit de la République, Laura et Anthony qui ont choisi la voie de l'engagement mutuel. C'est aussi un grand honneur pour moi de célébrer votre mariage. Unir un couple est toujours un moment d'émotion, la cérémonie est unique, mais célébrer le mariage de son propre enfant est exceptionnel. Cela restera un des plus beaux jours de ma vie d'élu, et certainement l'un des plus émouvants !* ».



Ombeline Renard et Pierre Peuchot

Le 30 juin 2023, nous avons eu le plaisir de célébrer l'union d'**Ombeline Renard et de Pierre Peuchot**.

Le 10 août 2023, nous nous sommes à nouveau associés au bonheur de la famille Renard en unissant **Marie Renard et Ladislav Roche**.



Laura Le Blanc et Anthony Messenger

Pacs

Le 7 décembre a eu lieu le premier pacte civil de solidarité (Pacs) de l'histoire de notre commune. Nous félicitons Margot Pelmoine et Fabien Le Borgne pour leur engagement et leur renouvelons tous nos vœux de bonheur.



Fabien Le Borgne et Margot Pelmoine

Nouveaux habitants et résidents

Une nouvelle famille est venue s'installer au village. A présent bien logés dans leur charmante maison de la place de Forge, nous laissons la parole à Rodolphe, Alejandra, Sebastian et Mathias pour des présentations !

Portraits de nouveaux Pétriarviens

Famille Garcia-Montiel-Huault

Je m'appelle Rodolphe Huault. J'ai aménagé place de la Forge en août. J'ai le bonheur de vivre avec Alejandra et d'être le père de Sebastian et Mathias. Je suis né à Saint-Jean-sur-Erve, j'ai vécu à Mexico mais j'ai finalement atterri à Saint-Pierre-sur-Rêve. Le tour du monde pour finir dans le plus bel endroit du monde !

Je m'appelle Alejandra Garcia-Montiel. Je suis mexicaine. Avant d'arriver à Saint-Pierre, je vivais à Mexico. J'ai fait des études en gestion d'entreprises. J'ai suivi une spécialisation en ressources humaines. Mon expérience professionnelle la plus enrichissante a été d'être directrice générale chez Rompopo Coronado (des digestifs mexicains !!!). Aujourd'hui, je gère la comptabilité de la Pépinière Huault.

Je suis arrivée à Saulges en mars 2023 pour vivre avec Rodolphe et ses enfants. Je suis passée d'une des plus grandes métropoles (22 millions d'habitants) à Saint-Pierre-sur-Rêve (145 âmes)... A Mexico, le trafic, la foule, la pollution... tout est intense, mais j'ai aussi beaucoup profité des plaisirs gastronomiques et culturels... Bien que j'apprécie le calme de la campagne, beaucoup de choses de mon pays me manquent, particulièrement ma famille. Malgré tout, j'adore vivre à Saint-Pierre.

J'aime me balader et découvrir la région. J'ai réalisé que j'adorais me promener à Saint-Pierre et autour de Saint-Pierre. Mais je suis frileuse alors je ne sors pas si souvent que ça ! Et les belles journées ne furent pas nombreuses depuis mon arrivée... A Mexico, je manquais de temps pour me promener.

J'adore danser, j'ai un fort tempérament, je suis tête-en-l'air, je suis fidèle en amitié et j'aime rendre service.

J'aime passer du temps avec les gens. Mais je ne maîtrise pas votre langue, si belle mais si compliquée. C'est pour ça que j'ai encore du mal à échanger avec vous. Alors je prends des cours de français. Je n'ose pas assez discuter avec vous mais j'espère apprendre vite pour mieux vous comprendre, connaître les Pétriarviens et que les Pétriarviens me connaissent.

Merci à tous pour votre hospitalité, votre aide, votre accueil dans votre si joli village.

Texte écrit par Alejandra et traduit avec l'aide de son professeur de français Catherine Sabiron.

Fermeture de notre école

Une page se tourne : l'occasion d'une rétrospective et de l'évocation des perspectives pour ce bâtiment communal

Le village de Saint-Pierre-sur-Erve a compté plusieurs écoles au cours de sa courte vie : l'école Bellevue rue des Tisserands qui a accueilli des garçons à partir de 1843 et, en 1855, l'école de la fontaine rue de l'Erve, destinée aux filles de la commune et dirigée par des sœurs. En 1912, suite aux lois Ferry, la commune fait construire une école publique et mixte, avec le logement pour le directeur et la mairie attenante. A cette même période, une institution privée de jeunes filles voit le jour rue de l'Erve. Elle fermera ses portes dix ans plus tard.

Les anciens de Saint-Pierre ont fréquenté l'école publique alors composée de deux classes accueillant une soixantaine d'élèves, au milieu du XXème siècle !

En 1978, les communes de Saint-Pierre-sur-Erve et Thorigné-en-Charnie s'associent pour créer un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) afin de faire face aux baisses d'effectifs.



Rodolphe Huault et Alejandra Garcia-Montiel, heureux d'être Pétriarviens

En 2012, les élus décident la fusion de deux RPI, ceux de Saint-Pierre/Thorigné et Chéméré/Saulges. Naît alors le RPI de L'E.R.V. E. (Ecoles Regroupées de la Vallée de l'Erve).



A gauche la mairie-école issue des lois Ferry ; à droite l'institution privée de jeunes-filles créée à la même période par Caroline Renaudot-Bigot

Malheureusement, les effectifs déclinent chaque année. A compter de septembre 2023, la Direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN) supprime un poste d'enseignant sur le RPI. Les élus sont contraints de fermer l'école de Saint-Pierre, village qui fournit le moins d'élèves (cinq cette année). Mais la commune continue de faire partie du RPI. La garderie est conservée et le petit car passe toujours par Saint-Pierre pour acheminer Mathéo et Clémence vers Chéméré (maternelle), Estéban à Saulges (CE), Arthur et Nolwenn à Thorigné (CM).

Le RPI fonctionne donc dorénavant à trois classes et deux garderies, avec celle de Saulges. Une convention a été signée avec la commune nouvelle Blandouet-Saint-Jean afin d'accueillir les CM à Thorigné. L'effectif actuel est de 55 élèves et sept PS1 (non comptabilisés).

On peut regretter la fermeture du site de Saint-Pierre-sur-Erve, salué par les professionnels de l'éducation pour son cadre unique et sa pédagogie innovatrice. En 2020, cinq Pétriariennes travaillaient sur ce site : maîtresse Virginie, Stéphanie l'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) - remplacée par Lisa les deux dernières années -, Valérie à la garderie et à la surveillance de la cantine, Linda notre cantinière - remplacée plus tard par Julia puis Angélique -, et Maria comme Assistante de Vie Scolaire (AVS). Seule Valérie continue d'accueillir entre quatre et huit élèves dans la garderie ouverte avant et après la classe.



A gauche, remerciements du maire à l'équipe – Valérie, Lisa, Virginie et Julia - lors de la fête de la fin d'année / A droite, maitresse Virginie

La municipalité tient à remercier chaleureusement cette formidable équipe qui a tant œuvré pour que notre école soit un petit paradis scolaire. Il ne reste plus qu'à accueillir les petits anges de la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles), projet en cours (lire p. 23).

La commune reste partie prenante et continuera à prôner la scolarisation des enfants de Saint-Pierre dans le RPI, après qu'ils auront commencé à s'épanouir dans notre MAM.

Quelques nouvelles des écoles du RPI de l'E.R.V.E.

Les trois enseignants du RPI se sont réunis pour proposer cette rétrospective

Depuis septembre 2023, les élèves des quatre communes du RPI, Chéméré-le-Roi, Saulges, Saint-Pierre-sur-Erve et Thorigné-en-Charnie sont ainsi répartis :

- petite, moyenne et grande sections de maternelle à Chéméré-le-Roi
- CP, CE1 et CE2 à Saulges
- CM1 et CM2 à Thorigné-en-Charnie

Le premier trimestre a déjà été riche en découvertes et activités !

Des spectacles au Pôle culturel des Coëvrons, des travaux d'écriture poétique mis en danse, de la musique et des activités autour des instruments de l'orchestre avec les intervenants du Conservatoire, travail sur le goût et les repas... pour les élèves de maternelle.



Activité d'éveil pour les élèves de maternelle avec Florence Hardy

Roller, piscine, danse, musique, visite des grottes et travail sur les déchets avec l'association Synergie... pour les élèves de Saulges.



Les élèves de CP et CE s'initient à la préhistoire... à deux pas de chez eux !

Piscine, cinéma (*Calamity Jane*), observation des oiseaux et visite de la grotte Margot pour ses gravures d'oiseaux, travail sur le gaspillage alimentaire... pour les élèves de Thorigné.



Les CM ont personnalisé et offert des tee-shirts à des enfants marocains lors d'un 4L Trophy réalisé par deux jeunes Bannéennes

Tous ces projets en lien avec des partenaires du territoire nous permettent de travailler les compétences attendues dans chaque cycle et d'enrichir les expériences des élèves. Pour cela, l'APE et les mairies soutiennent financièrement les projets des écoles.

Pour finir, un projet de classe découverte s'organise pour les écoles de Saulges et Thorigné. Il s'agit d'aller découvrir durant une semaine le Haut-Jura et le village de Lamoura, le ski de fond et la montagne l'hiver, fin février 2024. Une belle aventure en perspective !

La page de l'Association des Parents d'Elèves de l'E.R.V.E.

L'Association des Parents d'Elèves (APE) regroupe des parents bénévoles au sein des quatre communes du RPI. Elle revient pour nous sur la rentrée scolaire 2023 des maternelles et classes élémentaires, sur ses missions ainsi que sur le calendrier de ses actions.

La rentrée 2023 et ses nouveautés

La journée du lundi 4 septembre sonnait la rentrée des classes pour les trois écoles du RPI. Comme tous les ans, l'association des parents d'élèves s'est réunie en début d'année scolaire pour échanger autour des actions de ventes, de l'élection du nouveau bureau ainsi que des projets de sorties scolaires des classes.

Le principal changement cette année dans le RPI est la fermeture de l'école de Saint Pierre-sur-Erve. Les PS, MS et GS sont maintenant tous accueillis dans la classe de Chémeré-le-Roi.

Une classe ayant fermé également chez nos voisins de Saint-Jean-sur-Erve, l'école de Thorigné accueille maintenant les élèves de CM1 et CM2 venant de toute la commune de Blandouet-Saint-Jean.



Les élèves sont répartis de la façon suivante :

- Chémeré-le-Roi : Delphine avec 7 PS1, 3 PS2, 6 MS et 9 GS
- Saulges : Sandrine avec 4 CP, 4 CE1, 6 CE2
- Thorigné-en-Charnie : Nicolas avec 12 CM1, 11 CM2

Au total, 62 élèves sont scolarisés dans le RPI pour 2023-2024, dont sept PS1.

Mobilisation de l'APE en quelques chiffres

L'Association des Parents d'Elèves organise des événements et des ventes tout au long de l'année pour financer les projets éducatifs des enseignants. En plus de permettre aux familles de se rencontrer et de s'entraider, l'APE aide également les enfants à découvrir, apprendre et voir l'école sous un nouvel angle.

Au cours de l'année 2022-2023, l'APE a financé les projets des enseignants à hauteur de 5 596,80 € et a clôturé son exercice avec un solde positif de 1 528,65 €. Ce bilan témoigne de la dynamique de l'association et de l'engagement des parents à participer aux différentes actions et fêtes. L'APE contribue au financement d'une classe transplantée, en prenant en charge le transport et les frais d'entrée liés aux sorties pédagogiques et culturelles. Elle soutient également les enseignants dans la réalisation de leurs projets et permet aux familles de participer à des sorties à coûts réduits, voire gratuits pour certaines d'entre elles.



Visite au Musée de la préhistoire

Le nouveau bureau de l'association

- Président : Grégory Breton
- Co-secrétaires : Claire Houssin et Lucie Peltier
- Trésorier : Gillian Duda

L'agenda des événements



Sortie sur le site des grottes

Voici les différentes actions menées durant l'année :

- vente de sapins et chocolats de Noël - novembre 2023
- soirée de Noël - 15 décembre 2023
- À la Salle des fêtes de Chémeré-le-Roi avec la traditionnelle boum des enfants en compagnie du Père Noël
- vente de fromages et saucissons - janvier 2024
- vente de chocolats de Pâques - mars 2024
- la fête à Gars Jules - 23 juin 2024

À Saulges, cette fête de fin d'année permettra aux élèves de présenter un spectacle devant leur famille. Un repas convivial et des animations seront proposés tout au long de la journée afin que petits et grands passent une belle journée.

L'APE sera également présente sur la fête de la Marabille le dimanche 4 août 2024 à Thorigné-en-Charnie et sur la fête des Lumières à Saint-Pierre-sur-Erve le jeudi 15 août 2024.

Une autre vente vous sera proposée dans l'année (date non définie).

Les volontaires seront les bienvenus pour nous aider sur les événements. Pour cela il vous suffit de nous écrire par mail à : apedelerve@gmail.com

La page du Comité des fêtes

2023, c'était pas de la rigolade : une quarantaine d'animations, sans compter les soirées d'ouverture du Bistrot associatif et les conférences d'*In Vivo*, au sein du vivant, au sein du Bistrot.

Que de mots, que de notes, que de fûts. La culture vit à Saint-Pierre-sur-Rêve et le comité des fêtes a été récompensé de son activité par un Coëvron d'Or ! Reconnaissance locale éternelle !

Retour sur la saison culturelle et festive pétriarvienne.

Février : soirée crêpes, balade ornithologique, buvette au Pôle culturel

Vendredi 3, les habitants se sont de nouveau régalés avec la soupe, les crêpes, la bonne humeur et le caramel au beurre salé maison.

Dimanche 5, Antoine Le Floch, animateur Mayenne Nature Environnement, nous a perdus dans les chemins pour une chasse aux jumelles, menée par le chant des oiseaux. Aérien et poétique. Aucune perte à déclarer.

Vendredi 17, le comité des fêtes a eu l'honneur et le plaisir de tenir la buvette lors du concert de la tête d'affiche de la saison culturelle des Coëvrons : *Oldelaf*. Le gaillard a apprécié notre bière et a dédié nos tarifs, en exposition au Bistrot !



Le début d'année du cdf : soirée crêpes, balade ornithologique et prestation buvette ex situ

Mars : ateliers des musiques actuelles et Fête du Printemps

En mars, les Pétriarviens ont investi la scène du Bistrot : du petit rock avec les ateliers de musiques actuelles vendredi 3 et du gros rock avec *Be my guest* et sa star locale Barbara, samedi 11. Les murs résonnent encore.



Les ateliers de musiques actuelles et le groupe Be my guest et sa chanteuse, Pétriarvienne en devenir

Avril : balade botanique, Journée des plantes sauvages, repas des aînés

Au printemps, le cdf sortit prendre l'air admirer notre richesse locale et sauvage, ainsi que de drôles de drilles. Dimanche 2, Bertrand Rameaux nous proposa sa balade préprandiale aux digressions littéraires. Samedi 15, le toujours inénarrable Bardoul, barde breton, commença à nous entortiller de ses blagues végétales dès 15 h pour nous perdre dans un Fest Noz endiablé jusqu'au milieu de la nuit. Nous aussi, on est fous, alors on l'invite à revenir, samedi 13 avril 2024 !



Les impayables Bardoul et Pieris

Samedi 22, la haute gastronomie de Sylvie s'invita au Bistrot, pour le repas des aînés : les jeunes membres du Comité servirent avec plaisir et générosité les moins jeunes Pétriarviens et bons voisins. Miam, hips & burp !

Mai : CPIE, Coëvrons d'Or, buvettes, film d'école, ouverture officielle, scène ouverte et *Il Ballo*

Samedi 7, le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) a été mandaté par la 3C pour promouvoir les richesses des haies sur le territoire. Quoi de mieux que notre village pour cette journée : balade avec Bertrand, atelier d'écriture avec Virginie Riquin-Péan, musique avec *David Blyss* et *Blue Two*. Encore des mots, encore des notes, encore des fûts, et un monde fou.



Le printemps du cdf : du vert, des bons mots et de la bonne musique

Lundi 9, le cdf se vit décerner un trophée d'Or des Coëvrons pour le récompenser de faire vivre autant son territoire.

Fiers nous sommes,
applaudis nous fûmes,
la buvette nous tîmes.

Jeudi 12 : et rebelote la rebuvette au repôle culturel pour le spectacle *Savage*.



Un cdf en or, justement récompensé !



Les anciens élèves retournent à l'école

Vendredi 20 : Paul Lemesle, artiste multi-tâches, a ressuscité la classe de 1969. Les anciens élèves de feu l'école se sont retrouvés pour le *Rimaïke 69* d'un film réalisé par l'INA cette même année. Souvenirs, émotions, rigolades... Les anciens ont revu leur leçon de géographie d'il y a cinquante-quatre

ans. Le film fut diffusé lors du vernissage *In Situ*. A découvrir, voir,

revoir sur le site du cdf, rubrique Actualités, avec comme guests stars M. le maire, Philippe Loury et d'autres anciens. Le film original est à retrouver sur le site de l'INA. Deux perles !

<https://www.cdf.saint-pierre-sur-erve.org/actualités>

Vendredi 27 : on est bien contents de servir notre bière au Pôle Q mais c'est quand même au Bistrot qu'on la savoure le mieux. Ouverture officielle dudit Bistrot, des bouteilles de sirops locaux et tutti, de l'accueil touristique pour randonneurs, de la scène ouverte avec artistes locaux en herbe : Estéban Millet is the next rock star. Il reviendra en 2024.

Pendant ce temps-là, *Il Ballo* amenait un peu de grâce dans l'église avec le Printemps de la musique ancienne. Ils reviendront en 2025 !



Printemps de la musique ancienne puis scène locale

Juin : Main'Erve Trail et Apéropéra

Tous les jours, tout l'été, bar ouvert. Mais dimanche 18, on est allés servir feu la bière de notre meilleur coureur à l'Oratoire de Saulges avec les camarades salviens et chémeréens. Beaucoup de coureurs, de marcheurs, de signaleurs, de visiteurs... Tous trempés, tous assoiffés ! Heureusement qu'on était là.

Vendredi 23, le château de Linière nous présenta *Faust*, le gars pas sympa qui a vendu son âme au diable pour une amourette. Et la magie opéra.



Prestation buvette ex situ à Saulges

Juillet : vernissage *In Situ*, *Caravage* et blogueurs

Quarante-six artistes, deux cents œuvres, trois mois d'expo, des milliers d'yeux ébahis. L'exposition *In Situ VIII* à *Saint-Pierre-sur-Rêve* a de nouveau transformé notre Petite Cité de Caractère en musée à ciel ouvert. Chaque été depuis 2016, l'exposition gagne en qualité, équilibre, éclairage, beauté et poésie. Le vernissage plastique, musical et gastronomique, samedi 1er, a affiché complet.



In Situ VIII : 46 artistes ont investi tous les coins et recoins du village

Quelques Pétriarviens talentueux ont participé cette année : Adrien, Elodie, Odette, Stefko, l'école, l'atelier Patchwork. De plus en plus d'artistes reconnus souhaitent participer. La communauté de communes et la région nous apportent leur soutien. On vous réserve quelques surprises pour la neuvième édition cet été. Avis aux pêcheurs !



Le repos mérité d'un artiste élagueur

Samedi 8, les notes de *Caravage* ont envahi l'église : quintette pour cordes et clarinette de Weber : conte musical *Peer Gynt* revisité par l'auteur Ibsen et le compositeur Grieg. Le *Caravage* repassera fin août 2024, si les musiciens ont accouché (ils sont tous enceints).

Dimanche 9, l'Office de Tourisme nous a confié un couple de blogueurs. Ils sont repartis éberlués.



Cordes et clarinette dans l'église

Août : Journée des Peintres, Fêtes des lumières

43 peintres accueillis ! Saint-Pierre-sur-Rêve devance largement les autres Petites Cités de Caractère sur le nombre de participants. La magie de l'accueil, la magie des bougies. 7 743, selon le

décompte officiel de Paulo, responsable en chef des lumières. Les allumeurs ont fait à nouveau preuve d'imagination pour éblouir les milliers de badauds, tous encore plus ravis que l'année dernière. Et de la musique toute la journée avec *Sans concessions*, *Sweetie Jane*, *David Blyss* et l'incroyable *Fanfare de Stefko*, tracteur groovy improbable, en préparation itou pour 2024 !



Un 15 août historique !

Chers Pétriarviens, le cdf recrute pour cette journée phare.

Septembre : lectures, Fête du Four, du livre, théâtre, finissage *In Situ*

Vendredi 8, trois Vendéens, Pauline, Sylvie et Hervé sont venus lire de drôles de textes du



Fête du Four à ciel ouvert

XXème siècle, ponctués de chansons accompagnées de notes de piano par la délicieuse *Lava Lazuli*.

Samedi 9, Adrien & Emilie ont chauffé le four communal ; les électriciens en chef du cdf nous ont enguirlandés pour ce délice festif. Et chacun nous a régales par ses plats enfournés. Miam, hips, burp !



Lectures et musique



Foule et succès à nouveau lors des Journées du Patrimoine

Samedi 16, en partenariat avec *In Vivo*, nous avons accueilli vingt-trois auteurs, dont Alfred Jarry, cent cinquante ans en 2023 (lire p. 16).

Le Théâtre du Tiroir a enchanté l'espace Marcel avant de laisser place à *Energ[y]mène* et son pianiste quasi-pétriarvien, Christophe Marchand. Ambiance chaleureuse et jazzy.

Octobre : la Fresque du climat

Les Etats organisent des COP. A la fin de chacune d'elles, on est déçus. Quid de l'état de la planète : venez à notre prochaine Fresque du climat, et vous comprendrez le malaise... A programmer en 2024, avant la fin du monde.

Novembre : repas bénévoles, Brassens, balade botanique et buvette



Les bénévoles fêtent une année riche en animations

Samedi 4 : pour embaucher des bénévoles au *Quinzoût*, il faut leur promettre une soirée d'anthologie. Inscrivez-vous sur le planning 2024 afin de ne pas manquer le repas des bénévoles. Ça vaut le repas des Aînés : miam, burp, hips !

Brassens is not dead. Samedi 18, *La Sainte Famille Machin* nous a rappelé pendant deux heures l'intérêt de vivre en France entre 1950 et

1980 : Brassens a inventé sa poésie et le Bistrot s'est régalé de ses mots et de ses notes. Mémorable.

Dimanche 19, une petite balade postprandiale. Saint-Pierre-sur-Vert regorge de trésors même à l'orée de l'hiver. Merci Bertrand de nous narrer la botanique pétriarvienne.

Vendredi 24 : après *Oldelaf*, *Mazarin* a apprécié notre buvette au Pôle Q. Verra-t-on son comparse de scène Alexis Horellou, illustre illustrateur, participer à *In Situ IX* à Saint-Pierre-sur-Rêve ? Les négociations sont en cours.

Décembre : buvette, musiques actuelles et voyage nippon

Vendredi 1er, huit danseurs ont fait l'autruche à la salle des fêtes d'Evron. Poésie et humour. Mais même la tête en bas, ils ont aimé notre bière.



Scène pétriarvienne pour les ateliers de musiques actuelles

Vendredi 8, les ateliers de musiques actuelles du conservatoire des Coëvrons ont à nouveau enflammé la scène.

The Pixies on stage, et tant d'autres.

Soirée inoubliable et interminable...



Coup de chaud...



Brassens is not dead



Star locale

Et le lendemain, samedi 9, voyage au Japon : Jean-Do Sauret, galériste pétri-castrogontérien nous a présenté des estampes d'Atsuko Ishii. Yukari & co ont préparé le dîner nippon. Lise Moulin a conté Aki Shimazaki et Eriko, voix grave et suave, a envouté le Bistrot et son piano. Arigatou Gozaimasu !



Pour ses animations de Noël, le cdf se met à l'heure du Japon

2024 : programme en quatrième de couverture

L'année sera belle et remplie et il fera beau au 15 août ! Le calendrier évoluera en fonction des propositions. A noter la présence d'un fildefériste plusieurs jours en juin, de nombreux concerts, balades botaniques du dimanche matin, conférences *In Vivo*, expositions... A découvrir sur le site du cdf : <https://www.cdf.saint-pierre-sur-erve.org/>

Les vingt-six membres du cdf souhaitent remercier les habitants pour leur participation à la fête du 15 août, mais aussi pour leurs visites au Bistrot associatif, haut lieu en couleurs et en saveurs, qui permet de partager de si bons moments, indispensables à une vie de village heureux. Nous remercions évidemment la mairie qui nous permet d'utiliser les locaux. Et la bise à David, notre brasseur plus que local, parti vers d'autres aventures professionnelles. Ce qui nous obligera à (faire) découvrir d'autres bières mayennaises !

Des nouvelles de l'association Patchwork

Réalizations et projets d'une association aussi discrète qu'active !

Tous les vendredis, de 14h à 17h, sauf pendant les vacances scolaires, onze couturières se réunissent pour imaginer et confectionner un tissu en patchwork, un ouvrage de couture rassemblant des carrés de couleurs et de matières différentes. Trois ouvrages en commun seront exécutés cette année.

Plusieurs opérations comme le quilting (en français, on dirait le matelassage), le doublage, la finition et la protection sont nécessaires en fonction de l'usage futur.

Danielle Pateau-Coupeau, la présidente, trouve son inspiration sur Internet via *Pinterest* ou dans le catalogue *France patchwork*.

Le plus grand réalisé depuis la création de l'association en 1998 a été un dessus de lit de deux mètres sur deux et, cette année, quatre-vingt centimètres sur un mètre.

L'atelier Patchwork a participé à l'exposition *In Situ à Saint-Pierre-sur-Rêve* cet été, avec trois œuvres exposées. Et vous pouvez toujours admirer dans la salle communale deux des trois patchworks cousus par Denise Mottais.

En collaboration avec l'artiste Paul Lemesle, elles ont un projet de création de vitraux en tissus pour l'édition *In Situ 2024*.



Elles ont des doigts de fées...

On nous a rapporté que la couturière la plus âgée avait 91 ans : c'est Mme Marguerite Leconte qui habite Meslay-du-Maine et qui vient par ses propres moyens de locomotion. L'hiver, elle quitte son ouvrage plus tôt, à 16h, pour rentrer de jour. Elle ne manquerait pour rien au monde cette activité.

Le café et le goûter clôturent toujours ce moment créatif.

La page des Amis du Moulin de Gô

En 2023, le Moulin de Gô a accueilli plus de 3 500 visiteurs lors des différentes journées d'ouverture.

Une nouveauté en cette année 2023 : en juillet et août, le moulin a ouvert ses portes tous les dimanches après-midi. Cette expérience sera renouvelée en 2024.



Succès pour les portes ouvertes du dimanche après-midi

Calendriers des portes ouvertes 2023

À noter dans votre agenda !

- 18 et 19 mai (date à confirmer) : Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier
- 22 et 23 juin : Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins
- 15 août : Journée *Les peintres dans la rue*
- 21 et 22 septembre : Journées Européennes du Patrimoine

A l'occasion des portes ouvertes :

- cuisson du pain
- buvette
- des animations seront proposées aux visiteurs

Nouveauté 2024

Rendez-vous le 8 Juin 2024 pour une soirée *Guinguette* nouvelle formule ! Places limitées.

Perspectives 2024/2025

Un dossier auprès de la Fondation du patrimoine est en cours pour le financement de la réfection de la toiture.

Une collecte de dons sera organisée afin de mobiliser le grand public autour de ce projet de restauration.

Donner pour restaurer un patrimoine, c'est accompagner un projet, porter un regard sur ce patrimoine, sur ce qu'il fut et lui redonner une nouvelle vie.

La Fondation du patrimoine étant reconnue d'utilité publique, les donateurs bénéficient d'une réduction de 66 % sur l'impôt sur le revenu.



Le parc du Moulin de Gô vaut également le détour !

Toute l'actualité sur www.moulindego.com

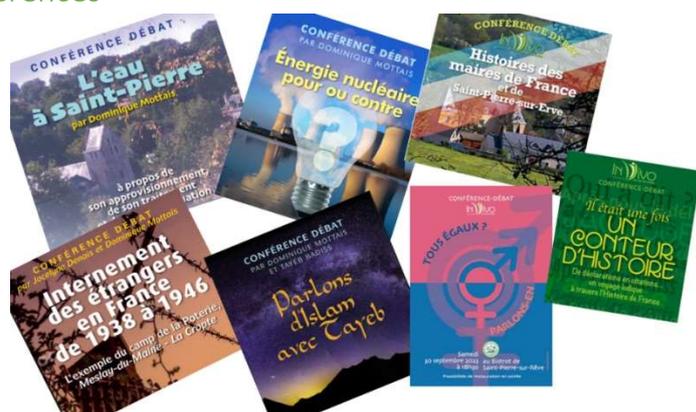


Association *In Vivo*, au sein du vivant

Dans notre bulletin de janvier 2023, nous avons eu le plaisir de découvrir le portrait d'un nouveau venu dans la commune, Dominique Mottais.

Très vite engagé dans les activités du Comité des fêtes, il a mis en place, dans les salles communales du Bistrot associatif, un ensemble de conférences sur les sujets les plus divers et a créé, avec Jocelyne Denais et Tayeb Badiss, l'Association *In Vivo*, au sein du vivant.

Les conférences



Dominique Mottais

1 rue des tisserands
53270 Saint-Pierre-sur-Erve
auseinduvivant@gmail.com
06 98 84 21 21

Merci à Bernard Tisserand pour ses magnifiques affiches

- décembre 2022 : Qu'est-ce qu'un agriculteur ?
- février 2023 : L'eau à Saint-Pierre
- mars 2023 : L'internement des étrangers de 1938 à 1946 (Meslay-du-Maine)
- avril 2023 : Pour ou contre le nucléaire ?
- juin 2023 : Parlons d'Islam avec Tayeb
- juillet 2023 : Histoire des maires, en France et à Saint-Pierre-sur-Erve
- août 2023 : Histoire des maires, en France et à Saint-Pierre-sur-Erve (II)
- septembre 2023 : Tous égaux ? Parlons-en !
- novembre 2023 : Un conteur d'Histoire
- décembre 2023 : La Mayenne et les migrants
- janvier 2024 : La vie quotidienne des Pétriarviens au XVIIème siècle - Partie 1 : L'espace de vie
- février 2024 : La vie quotidienne des Pétriarviens au XVIIème siècle - Partie 2 : Mode de vie
- mars 2024 : La Commune de Paris 1870-1871

Au fil des mois, Dominique a su attirer dans l'aventure plusieurs autres conférenciers.

Alors, vous aussi, si un sujet vous passionne, si vous voulez partager cette passion, n'hésitez pas à contacter *In Vivo*.

La Fête du Livre

Le 16 septembre, la *Fête du Livre* a réuni vingt-deux auteurs-auteurs et illustratrices de la région et un public varié.

Toute l'équipe d'*In Vivo* (et tous ceux qui aimeraient se joindre à l'aventure) espère réitérer cette réussite samedi 21 septembre 2024.



Merci à Gérard Marchand pour son reportage photos

Chantiers participatifs

L'année 2023 a vu une nouvelle fois rayonner notre village. Les visiteurs ont été très nombreux à admirer nos rues et nos campagnes, et à apprécier notre douceur de vivre.

Cette réussite, nous la devons au travail quotidien de l'équipe municipale, aux animations proposées par les membres du Comité des fêtes, du Moulin de Gô et d'*In Vivo* mais également aux actions discrètes et multiples de bénévoles :

- le nettoyage des bordures fleuries
- l'entretien des allées du cimetière
- l'abattage de très vieux thuyas au cimetière
- la plantation d'un nouveau saule près du pont
- l'entretien des massifs de la place de la Bascule
- l'entretien du jardin du gîte communal
- divers travaux électriques dans les bâtiments municipaux
- la collecte de déchets sur les bords des routes et dans les fossés
- la rénovation du monument aux morts



Saint-Pierre et ses bénévoles, toujours si investis

Que soient ici remerciés, entre autres : Adrien, Cendrine, Emilie, Antoine, Florence, Gary, Jean-Claude, Paulo, Rolande, Tayeb et tous ceux qui ont répondu « Présent ! », à chaque fois que la communauté a eu besoin d'eux.

Focus : la rénovation des inscriptions du monument aux morts

Ses dorures ont retrouvé leur éclat originel

Le monument aux morts de Saint-Pierre-sur-Erve a été inauguré en 1920. Cent ans plus tard, Gary Churchman achète une maison rue de l'Erve. Cet anglais sympathique est un artiste. Il a généreusement proposé à la commune de refaire une beauté à notre monument centenaire.

Début novembre, peu de jours avant la commémoration de l'armistice, Gary a affronté la météo automnale pour repeindre à la feuille d'or les noms des Pétriarviens morts pour la France.

Après plusieurs jours de chantier, le monument aux morts arbore de belles dorures. La municipalité remercie chaleureusement Gary.



Gary Churchman à l'œuvre quelques jours avant les célébrations de l'armistice du 11 novembre 1918

Prochain chantier : refaire une beauté aux obus et à la grille, au printemps 2024.

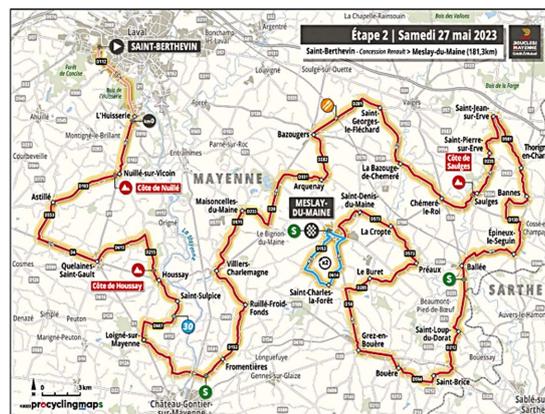
Les Boucles de la Mayenne

Pour la deuxième année consécutive, notre village a accueilli les coureurs des Boucles de la Mayenne

Le week-end de l'Ascension 2023 en Mayenne était celui du cyclisme. Pendant quatre jours, du 25 au 28 mai, de Laval à Laval, 122 coureurs professionnels ont parcouru près de 540 km à une vitesse moyenne de 43 km/h, dans le cadre de la quarante-huitième édition des Boucles de la Mayenne.

Le samedi 27 mai, la deuxième étape, traversait notre village, venant de Saulges et se dirigeant vers Saint-Jean-sur-Erve.

La sécurité, aux différents carrefours, était assurée par des bénévoles de la commune et malgré un soleil de plomb, de nombreux habitants se tenaient à leurs côtés, à la Croix d'Erve, au carrefour de la rue du Gué et sur la place de l'Eglise, pour encourager le peloton aussitôt apparu, aussitôt disparu.



Traversée de Saint-Pierre lors de la 2ème étape



Traversée éclair du bourg !

On peut regretter la surabondance de véhicules publicitaires même si les cadeaux distribués par ceux-ci ont fait le plaisir de grands comme de petits.

Un village qui fleurit

Le label **Villes et Villages fleuris** « récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, la reconquête des cœurs de ville, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets. »

Le mercredi 28 juin 2023, notre village a donc accueilli trois représentants régionaux de l'association *Conseil National des Villes et Villages Fleuris* venus évaluer l'opportunité de renouveler, voire d'améliorer, le label accordé à notre commune pour la première fois en 2017, à savoir une fleur (sur une échelle maximum de quatre).

Cette visite qui devait se dérouler au printemps 2022 avait été différée, à notre demande, en raison des dégâts causés par l'averse de grêle du 20 mai.

Cette année, le beau temps était au rendez-vous et la visite s'est déroulée sous les meilleurs auspices.



Quelques facettes de notre village fleuri

Nos visiteurs (originaires d'un autre département que la Mayenne, pour gage d'impartialité) ont souligné, tout au long du parcours, la beauté de notre village, l'harmonie entre la végétation et le bâti. Ils ont loué le travail réalisé par les habitants dans les jardins privés mais aussi par les bénévoles dans les rues et places. Ils ont particulièrement apprécié le respect de la végétation des vieux murs, l'originalité des ardoises botaniques, le respect par la commune d'une démarche éco-responsable et ont souligné l'apport esthétique des œuvres d'art intégrées au patrimoine du village.

Le 23 novembre, quel plaisir de recevoir le label **2 Fleurs** !

« Bravo et merci à tous les bénévoles qui participent au quotidien à l'embellissement et à la mise en valeur du cadre de vie de notre commune - sans oublier ceux impliqués dès l'origine de la labellisation -, ainsi qu'à ceux qui ont pris part à l'organisation de la visite de renouvellement du 28 juin dernier. Merci également aux services techniques pour leur contribution à l'entretien de nos espaces publics. »

Le Maire, Christian Le Blanc



Une reconnaissance partagée avec tous les habitants !

Ramassage des déchets sauvages

On rencontre un homme, à peu près trois à quatre fois par an, aux bords des fossés pour ramasser les déchets jetés par des concitoyens.

On nous a raconté que...

...dans notre petit village de Saint-Pierre-sur-Erve, loin de la COP 28, des discours politiques, des attitudes, de ceux qui veulent acheter des composteurs, de ceux qui pensent que la biodiversité, c'est bien, de ceux qui font attention à leurs achats, on rencontre un homme trois voire quatre fois par an, ramassant des déchets jetés délibérément par nos soins, nous les usagers de ces routes environnantes de Saint-Pierre-sur-Erve.

Vous l'avez peut-être croisé...

Dans quel but ?

Donner un p'tit coup de main à Dame Nature pour lui soustraire ce qu'elle ne peut pas digérer, la protéger et garder nos campagnes propres.

Dans ses sacs, on trouve : des emballages et des bouteilles en plastique, des litières à chats dans des sacs, beaucoup de paquets de cigarettes vides, des mégots, des piles usagées, des couches, des emballages papier et bonbon...

Cinq à six heures sont nécessaires pour cette collecte.

Il sillonne à chaque fois la route de Vaiges jusqu'à la carrière, la route de Saint-Jean jusqu'au ruisseau du Moulin aux Moines, la route de Thorigné jusqu'au carrefour de la route de Saulges en terminant par la route des grottes jusqu'au site, sans compter les autres petits chemins qui entourent le village de Saint-Pierre-sur-Erve.

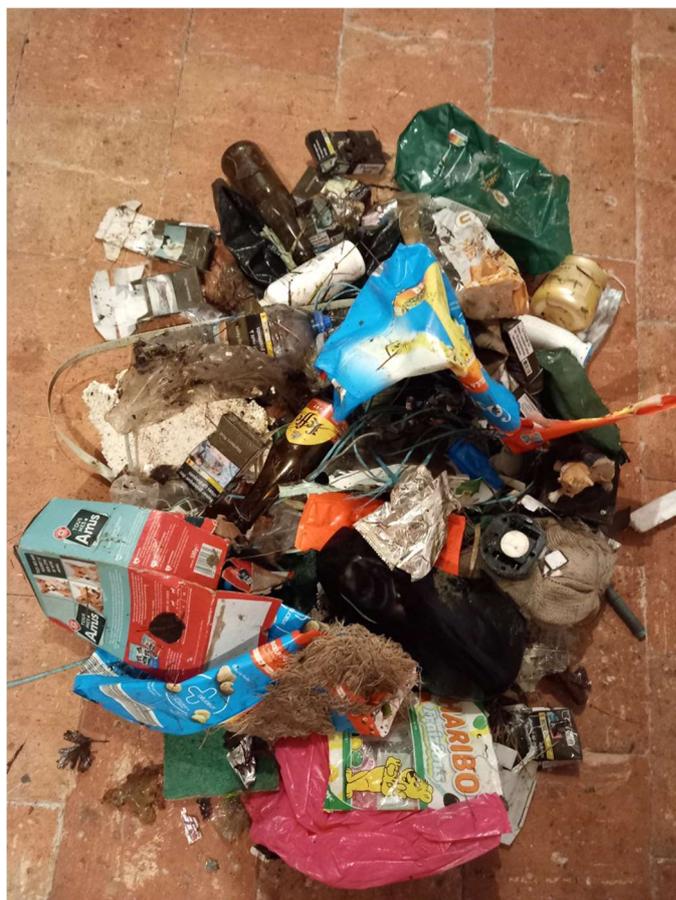
Il espère, qu'en 2024, il n'aura pas à augmenter le nombre d'heures passées à collecter davantage de déchets. Ensemble, veillons à prendre soin de nous-mêmes et de notre environnement.

Bâtiments communaux : réalisations et projets

Patiemment mûris au sein du conseil et de la mairie, de recherches de financements en demandes de devis, les projets d'évolution et de restauration voient le jour au fil des mois...

Retour sur le chauffage du gîte *Le Presbytère*

L'an passé, dans ces mêmes colonnes, nous évoquions les travaux de remplacement de la chaudière fioul du gîte communal par un chauffage géothermique de type sonde verticale. Travaux entrepris fin 2021 et réceptionnés en mars 2022. Les objectifs annoncés étaient les suivants : une gestion plus simple (fin de la contrainte d'approvisionnement), respectueuse de l'environnement ainsi qu'une réduction de la consommation énergétique. Avec un recul de plus d'une année, nous sommes en mesure d'écrire que ce pari est gagné, cet investissement ayant permis de faire une économie de 64 % sur les coûts de chauffage... qui plus est pour un confort thermique amélioré ! Notre gîte peut continuer à



Inventaire, au retour d'une collecte...

accueillir des réservations en période hivernale sans fragiliser les finances communales et tout en offrant à nos locataires une expérience de qualité.

Chauffage des logements locatifs T2 et T4

Envisagés dès la même période pour des objectifs similaires, les travaux de modernisation du système de chauffage des logements locatifs T2 et T4 ont quant à eux été réalisés cette année. Le système de chauffage retenu est identique à celui du gîte, à savoir un chauffage géothermie de type sonde verticale, lui aussi installé par la Société OGThermie de Meslay-du-Maine. Le coup d'envoi a eu lieu en juin 2023 avec les forages. Les travaux se sont achevés en décembre après réception de la chaudière.

Depuis l'an dernier, ce projet a subi quelques évolutions. Initialement, la chaudière devait être installée dans la cuisine des salles. Après réflexion, il a été décidé de construire un local technique chaufferie dans le but de ne pas entraver l'utilisation de cette cuisine et de conserver une plus grande latitude d'évolution du bâtiment.

Le local de la chaufferie a été réalisé par Jean-Philippe Gréard et la dalle par l'entreprise Chevallier de Saulges.

Le montant des travaux s'élève à 45 786 € HT.

Financement :

- DSIL/Dotation rénovation thermique : 10 466 €
- Contrat de territoire : 6 444 €
- ADEME : 16 000 €
- Autofinancement : 12 896 €
- TVA : 2 518 €



Depuis début 2024, les locataires des logements situés auprès des salles communales bénéficient d'un système de chauffage plus performant

Ce nouvel équipement a été installé dans une nouvelle chaufferie, construite à l'arrière des salles communales.

Le montant des travaux de cette installation s'élève à 6 590 €.



Le local technique réalisé par les entreprises Gréard (extension bois) et Chevallier (dalle)

Restauration des bâtiments communaux et de l'église

De travaux de restauration en travaux d'entretien, notre village opère une mue destinée à lui restituer tout son pimpant et tout son charme

L'année 2023 a permis de réaliser les premières réparations de couvertures abîmées lors de l'épisode de grêle du 20 mai 2022. Bâchées sitôt après le sinistre afin d'assurer la mise en sécurité des biens et des personnes, les couvertures ont ainsi su patienter jusqu'à la précieuse disponibilité des entreprises locales, si sollicitées depuis cette intempérie sans précédent. La priorité a été donnée aux logements communaux afin de permettre aux habitants de reprendre au plus tôt une activité normale. Merci à Jean-Philippe Gréard pour son intervention sur la couverture du logement de l'école et à Fabien Bellier pour celle sur les logements des salles communales.



Les logements communaux sont à nouveau hors d'eau

Le prochain chantier de rénovation sera celui de l'église (couverture), à compter du printemps 2024, suivi de ceux des arcades et du four banal. L'horloge dont le cadran et les aiguilles avaient souffert de la grêle est à nouveau opérationnelle, et la restauration des vitraux achevée.



Hiver 2022 vs hiver 2023 : une bâche a disparu du paysage... bientôt au tour de celles de l'église !

Restauration de l'éclairage public

Quant à la restauration des installations électriques sur la voirie communale, évoquée dans ces mêmes colonnes l'an passé, l'année 2023 a permis de prendre du recul sur les travaux à entreprendre. De simple restauration à l'identique de quelques luminaires abîmés, le projet tend finalement vers une opération de retrofit de l'ensemble du parc électrique, à savoir de remplacement de l'ensemble des sources lumineuses par un éclairage à LED, moins énergivore.

Restauration des peintures

Autre chantier de fond à l'horizon, celui de rénovation des peintures défraîchies : grille et obus du monument aux morts, portes de l'église, menuiseries des logements place de l'église... A l'heure où nous écrivons ces lignes, la liste des coups de neuf est en cours de finalisation. Là aussi, de la couleur et du pimpant sont à l'approche !

Une Maison d'Assistantes Maternelles à l'étude en 2024...

Que va-t-il advenir des bâtiments de l'école suite à sa fermeture ?

Les bâtiments accueillent toujours la garderie, Saint-Pierre-sur-Erve faisant toujours partie du RPI. Réfléchir sur l'ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) permettrait de mutualiser et d'optimiser ces installations existantes.

Dans notre bassin de vie, ce mode de garde présente un intérêt certain et propose une offre de service intéressante à long terme pour les familles qui font face à de nombreuses difficultés de garde pour leurs enfants. En favorisant la création d'une MAM, nous pourrions consolider le maintien des écoles de notre RPI.

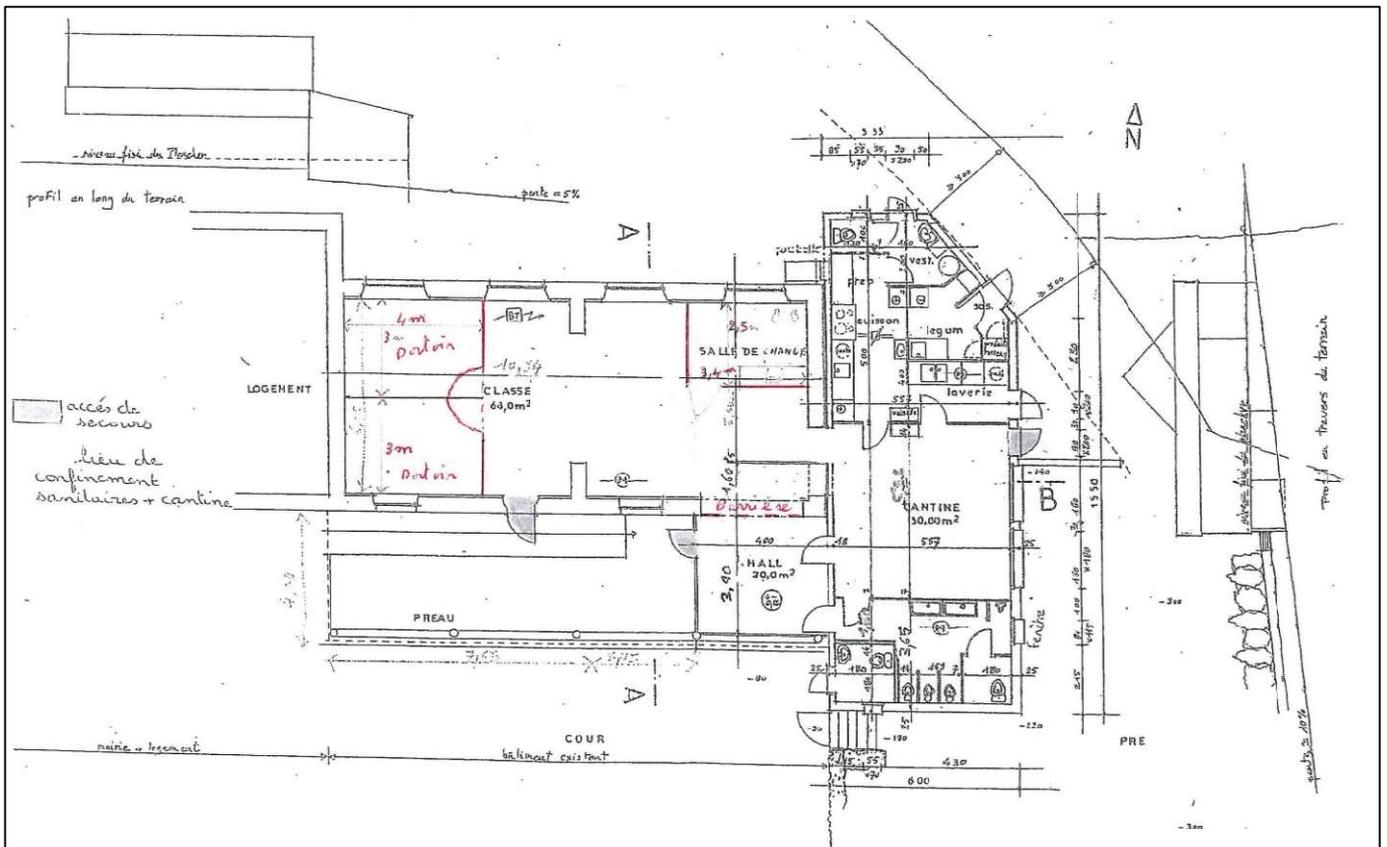
Le projet d'une MAM a déjà été mentionné à plusieurs reprises lors des conseils municipaux des quatre communes du RPI ainsi que dans les commissions scolaires.

Qu'est-ce qu'une MAM ?

C'est une alternative à l'accueil des enfants qui permet de lever les freins à l'emploi des assistantes maternelles confrontés à des problématiques liées à leur logement ou à leur isolement professionnel. Une MAM peut leur permettre d'accueillir jusqu'à quatre enfants chacune.

Pour les assistantes maternelles, c'est sortir de chez soi et de l'isolement. C'est aussi familiariser les enfants à la vie en collectivité tout en offrant une prise en charge très individualisée et personnalisée. Ce sont de nouvelles pratiques professionnelles, une solution pour répondre à un besoin. On constate une vraie professionnalisation du métier d'accueil des jeunes enfants.

L'objectif pour la mairie de Saint-Pierre-sur-Erve est de mettre à disposition cet espace - après travaux - aux porteurs de projets qui souhaitent créer une MAM. Dans le cadre des travaux prévus dans l'ancienne école, la commune bénéficiera d'une aide financière du PIAje (Plan d'investissement pour l'accueil des jeunes enfants) de la Caf et de la PMI pour la mise en conformité.



Ebauche de plan d'aménagement de l'ancienne école en MAM

Quelques chiffres : nous sommes confrontés à une pénurie de nourrices sur notre territoire (deux à Saulges, une à Chémeré-le-Roi, zéro à Saint-Pierre-sur-Erve et Thorigné-en-Charnie) ; un problème qui se pose également à l'échelle nationale. Selon une étude, le nombre d'assistantes maternelles est passé de 250 à 150 dans les Coëvrons en neuf ans ; un tiers en activité aujourd'hui a plus de 55 ans. Les naissances baissent également, mais dans une moindre proportion (- 2,4 %).

Toutefois, il existe des stratégies. Selon la Caf, une MAM peut fonctionner avec une seule assistante maternelle, ce qui serait une innovation en Mayenne, bien que cela réduirait les plages horaires pour les ouvertures.

Deux personnes se sont positionnées comme porteuses de projet. Elles devront réaliser une étude de faisabilité et répondre à un dossier très complet sur l'analyse des besoins, le projet d'accueil commun de la MAM, la charte de fonctionnement à l'attention des parents et le règlement de fonctionnement interne à l'attention des assistants maternels, le tout adressé au Conseil départemental de la Mayenne, pour obtenir leur agrément afin d'exercer dans une MAM.

Venir travailler dans cette MAM sera soutenu par la mairie qui prendra en charge le loyer, les factures d'électricité et d'eau pendant la première année. Un environnement optimal et bien agencé grâce aux recommandations de la PMI et de la Caf est essentiel pour les enfants et les assistantes maternelles.

Plusieurs partenaires nous accompagnent pour partager les constats de territoire, évaluer les besoins des familles et appréhender le projet des élus.

- **La Caf (Caisse d'Allocations Familiales) - Mme Nathalie Forêt Vettier**

En complément des aides communes à tous les départements, la Caf de la Mayenne propose des aides et dispositifs complémentaires qui peuvent être attribués directement ou au travers d'associations, de structures d'accueils, etc. Nous serions concernés par le Piaje.

- **La PMI (Protection Maternelle et Infantile) - Mme Christine Mottier**

Procédures d'agrément, accompagnement, formation et suivi des assistantes maternelles, des maisons d'assistantes maternelles et des structures d'accueil collectif, la PMI met tout en œuvre pour proposer aux parents des modes d'accueil petite enfance diversifiés, adaptés et de qualité sur l'ensemble du territoire.

- **Le RPE (Le Relais Petite Enfance) - Gaëlle Ragaine**

Anciennement Relais Assistants Maternels, c'est un lieu d'information, d'écoute, d'accompagnement, de rencontres et d'échanges au service des parents, des futurs parents et des professionnels de la petite enfance (assistants maternels, garde à domicile...). C'est un service gratuit et itinérant sur tout le territoire des Coëvrons.

Nous avons visité la MAM de Viré-en-Champagne et dernièrement celle de Saint-Loup-du-Dorat, pour visualiser les lieux et échanger avec les assistantes maternelles. Ces visites ont été très pertinentes car nous avons pu rectifier certains aménagements qui faciliteront le fonctionnement du quotidien. « *Aucun regret de travailler dans ce cadre et de travailler en équipe* », c'est ce qu'il ressort de nos échanges. Les effectifs sont complets et des listes d'attentes ont été mises en place.

En janvier 2024, un état d'avancement avec les parties prenantes est prévu pour revoir certains ajustements suite aux visites des MAM et aborder les conditions d'octroi pour les subventions. Etape incontournable pour éviter les points de blocage comme dans toute gestion de projet, quel que soit le domaine d'activité.

Une possibilité d'ouverture courant 2024 serait envisageable, mais restons prudents, nous connaissons tous la conjoncture des artisans et leur surcharge de travail pour répondre rapidement à nos sollicitations. L'appel à projet reste ouvert.

Trouver le modèle économique qui garantira la viabilité et la durabilité de notre future MAM, voilà les motivations partagées par tous les acteurs œuvrant pour la réussite de ce projet.



Vivement que l'on entende à nouveau les enfants dans cette cour d'école !!!

Perspectives pour le cimetière communal

Des travaux d'aménagement sont à l'étude pour une mise en œuvre au cours de l'année 2024

1 - Enherbement et utilisation des vivaces

Depuis l'entrée en vigueur, le 1er juillet 2022, de l'interdiction des produits phytosanitaires dans les cimetières, une réflexion est menée pour trouver une solution afin d'assurer un entretien sans pesticides. L'entretien du cimetière en zéro phyto, c'est possible !

Pour remplacer les pesticides, les communes ont recours au désherbage alternatif de type thermique, mécanique ou manuel. Afin que les plantes n'envahissent pas les allées, la solution est de mettre en place un nouveau plan de gestion du cimetière communal qui fasse place nette aux plantes. Zones végétalisées : les espaces cinéraires ou inter-tombes sont recouverts de gazon et/ou de plantes couvrantes.

Vers une nouvelle représentation de l'éco-cimetière

Pour réduire les besoins en désherbage et le scepticisme des habitants, c'est toute l'image du cimetière qui doit se renouveler. La conception traditionnelle du cimetière minéral, où les plantes sont synonymes de défaut d'entretien, a fait son temps.

Les communes qui sont passées au zéro phytosanitaire mettent l'accent sur la nécessité d'envisager le cimetière comme un espace paysager, où la nature a toute sa place. La conception du cimetière comme espace vert et comme lieu de promenade est indispensable pour réussir la transition.

Concrètement, pour passer à un éco-cimetière, beaucoup de mairies ont fait le choix d'engazonner les allées principales. Pour ce faire, il est important de préparer le sol avec un mélange terre/pierre, afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite ou des véhicules.

Autour des tombes, il est recommandé d'opter pour des plantes couvre-sols, telles que les sedums, les thymus ou autres plantes vivaces. Enfin, le long des murs, les communes mettent en place des bandes fleuries pour valoriser le rôle paysager du cimetière.



Notre cimetière aujourd'hui, entretenu par désherbage manuel

La communication pour mobiliser les habitants

La sensibilisation des habitants aux enjeux du zéro phyto est capitale : le cimetière est un lieu intime où un défaut d'entretien perçu est vite remonté en mairie. Les messages de communication doivent mettre l'accent sur la nouvelle conception du cimetière, où la nature est bienvenue, et où des plantes libres ne sont plus synonymes de négligence.

2 - Le Jardin du souvenir

Il est prévu d'aménager un espace cinéraire dédié (espace de dispersion des cendres), c'est-à-dire un jardin du souvenir.

Caractéristiques

Cet espace est composé des éléments suivants : une vasque du souvenir ou un ensemble constitué d'un puisard, d'une grille, de galets et de bordures permettant de délimiter l'espace.



Exemple de jardin du souvenir

Le jardin du souvenir doit également être accompagné d'un équipement mentionnant l'identité des défunts.

3 - Le columbarium

Un columbarium est un monument cinéraire composé de cases. Il fait partie des éléments indispensables à la création d'un espace cinéraire. Les cases du columbarium permettent en effet d'accueillir, suite à une crémation, l'urne contenant les cendres du défunt.

Caractéristiques

Les cases ou niches du columbarium peuvent accueillir une ou plusieurs urnes suivant le choix du type de columbarium : individuel ou collectif. Ce choix demande une réelle réflexion.



Exemple de columbarium

4 – Amélioration de la gestion de l'espace

La commune a décidé d'améliorer la gestion du cimetière afin de pouvoir y accorder de nouvelles concessions, de faire ressortir un aspect plus accueillant et de reconstituer les archives.

Un état des lieux a été effectué en octobre 2022 ; ainsi la commune sait dans quelle situation se trouve chaque sépulture. Il est donc possible d'établir trois grandes catégories :

- les sépultures en terrain commun dont le délai de rotation est dépassé ;
- les concessions temporaires arrivées à échéance et non renouvelées ;
- les concessions temporaires ou perpétuelles en état d'abandon manifeste.

Dans les deux premiers cas, la procédure de reprise est juridiquement simple. Dans le troisième cas, la procédure est plus stricte, plus longue et plus complexe. C'est pourquoi il pourra être recommandé pour les concessions temporaires d'attendre l'arrivée de leur date d'échéance pour les faire entrer dans la catégorie des concessions non renouvelées et s'épargner ainsi une procédure d'abandon.

Délibération N°2023/37 du 4 septembre 2023

Le conseil municipal, après délibération, autorise :

- le lancement de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon et adopte le principe de la reprise, puis de la réattribution des concessions abandonnées,
- de procéder à la reprise de toutes les sépultures en terrain commun dont le délai de rotation est arrivé à expiration.

Un règlement intérieur du cimetière sera mis en place ce qui permettra de répondre aux interrogations des usagers.

Délibération N° 2022/55 du 14 octobre 2022

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide de fixer les tarifs des concessions au cimetière à compter du 1^{er} janvier 2023 :

- concession trentenaire de 1 m² : 75 euros
- concession trentenaire de 2 m² : 140 euros
- concession cinquantenaire de 1 m² : 100 euros
- concession cinquantenaire de 2 m² : 200 euros

Les concessions pour enfants jusqu'à 12 ans inclus sont fixées à :

- concession trentenaire : 75 euros
- concession cinquantenaire : 100 euros

Missions de l'architecte conseil des Petites Cités de Caractère

L'association des Petites Cités de Caractère en Mayenne met gracieusement à disposition l'expertise d'un architecte du patrimoine dont la mission est de conseiller les particuliers dans leurs projets. Il les accompagne en prenant en compte toutes ses composantes : leurs attentes, leur budget et le respect de la réglementation.



Entreprendre des travaux en secteur protégé peut sembler particulièrement contraignant, d'où le service proposé. L'architecte conseil se rend au domicile du particulier pour un temps d'échange au cours duquel alternent écoute et propositions. Les rendez-vous durent environ 45 min. Une fiche conseil détaillée est remise à la fin de l'échange : y sont résumées les orientations choisies - souvent illustrées par un croquis - ainsi que les éventuelles démarches administratives. L'architecte conseil accompagne également les particuliers dans leurs demandes de subventions.

Des aides financières destinées aux propriétaires privés

Pour une période deux ans - d'avril 2023 à avril 2025 -, notre commune fait partie des dix Petites Cités de Caractère concernées par l'aide de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du programme *Centres Anciens Protégés*. Ce dispositif permet aux propriétaires privés d'habitations et de dépendances d'intérêt patrimonial d'obtenir des aides pour leur restauration extérieure. Dans le cadre de ce dispositif, la Région finance 20 % de la dépense subventionnable (subvention comprise entre 1 500 € et 10 000 €) par propriétaire ou copropriétaire. La commune abonde également à hauteur de 5 %.

Travaux éligibles

Restauration des façades visibles ou non, toitures et murs de clôture des immeubles situés à l'intérieur des périmètres des centres sélectionnés, validés par la région et accessibles au moins ponctuellement, à l'exclusion des travaux de simple entretien.

La présence de l'architecte du patrimoine est renforcée sur la période 2023-2024 de façon à apporter aux particuliers toute l'aide requise pour la réalisation de leur projet (cadrage, étude des devis, aide au montage du dossier de subvention...).

Engagements des propriétaires

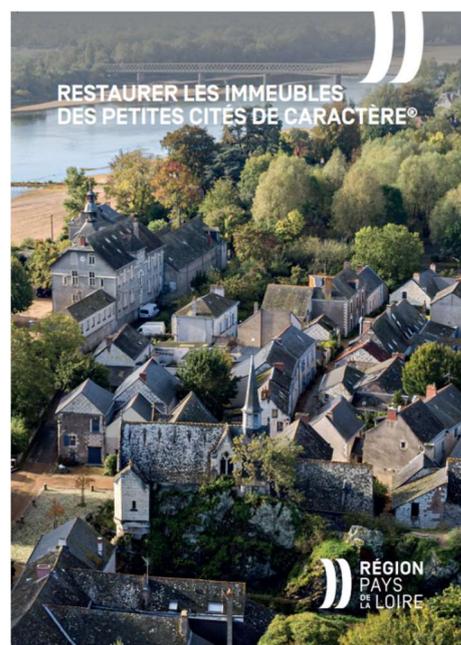
En contrepartie de l'aide reçue, les propriétaires s'engagent à :

- ne pas céder la propriété avant un délai de neuf ans après l'attribution de la subvention de la région ;
- ne pas utiliser du PVC ou tout autre matériau non compatible avec l'approche patrimoniale reconnue par l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (maintien ou pose).

Agenda 2024

L'architecte conseil des Petites Cités de Caractère propose des permanences dans la commune, un mardi après-midi par mois entre 14h30 et 17h30. Il suffit de prendre rendez-vous à la mairie.

Janv.	Fév.	Avril	Mai	Juin	Juill.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
23	27	9	14	11	16	10	8	12	10



En 2023-24, la région aide les particuliers qui font des travaux

L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) du département, M. David Foucambert, peut également vous apporter son aide. Vous pouvez contacter l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) de la Mayenne au 02 53 54 54 45 ou par mail : udap53@culture.gouv.fr

L'année 2023 en chiffres

Demandes déposées dans l'année :

- certificats d'urbanisme : 7 ;
- déclarations préalables : 20 ;
- permis de construire : 4 ;
- permis de démolir : 0.

Liens utiles en amont de vos travaux :

- Pour connaître le zonage des parcelles de votre commune, rendez-vous sur le site de Géoportail : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>
- Concernant les sites inscrits, classés, monuments historiques..., vous pouvez également vous connecter sur : <http://atlas.patrimoines.culture.fr/>

La fibre à Saint-Pierre-sur-Erve

Elle arrive !

La Fibre à Saint-Pierre-sur-Erve

La fibre optique permet une connexion à internet plus rapide que le réseau classique ADSL, en cuivre



Vous êtes près de 22 % à avoir déjà souscrit à un abonnement fibre et à profiter d'un accès à une connexion ultra-rapide, ce qui permet aux appareils d'être utilisés en simultané.







Et vous pouvez ainsi ...



Regarder un film en Ultra Haute Définition



Communiquer avec vos proches en visioconférence



Profiter des objets connectés à la maison

COMMENT SE RACCORDER À LA FIBRE ?

1. **Testez** votre éligibilité à la fibre sur notre site.
2. **Contactez** l'un des opérateurs présents sur le réseau pour souscrire à un abonnement fibre.
3. **Profitez** de tous les usages de la fibre une fois votre logement raccordé.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : **mayenne fibre**

www.mayenne-fibre.fr

avec Orange Concessions

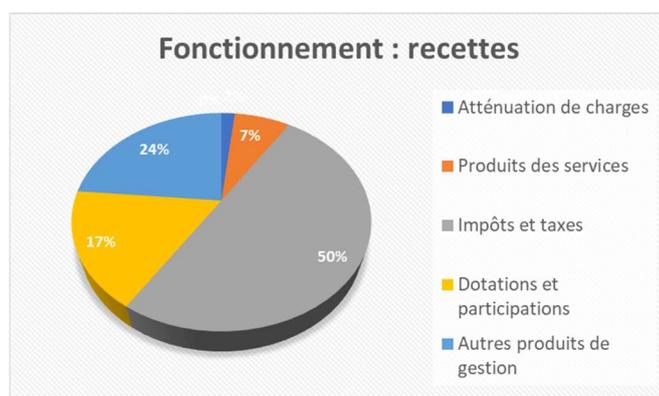
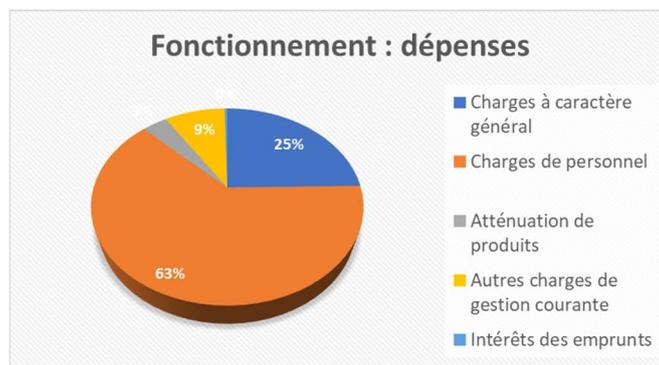


Compte administratif 2022

Ci-dessous la présentation du compte administratif de la commune pour l'année 2022.

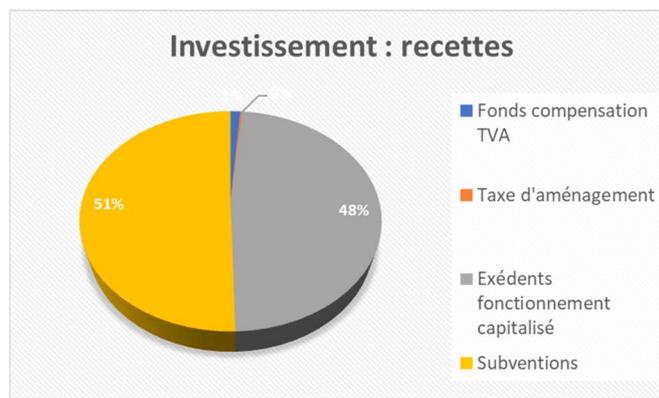
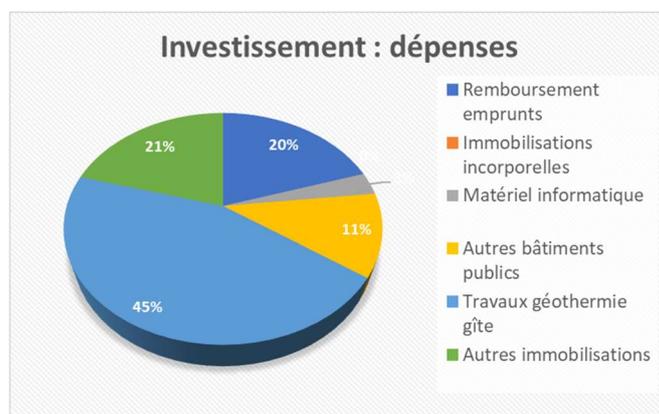
Dépenses et recettes de fonctionnement

FONCTIONNEMENT	en €	en %
Dépenses	173 976	100
Charges à caractère général	42 980	25
Charges de personnel	109 076	63
Atténuation de produits	6 217	4
Autres charges de gestion courante	15 071	9
Intérêts des emprunts	632	0
Recettes	193 363	100
Atténuation de charges	3 382	2
Produits des services	14 047	7
Impôts et taxes	96 793	50
Dotations et participations	33 609	17
Autres produits de gestion	45 532	24
Produits exceptionnels	-	0
RESULTAT FONCTIONNEMENT	19 387	
Excédent reporté	69 807	
RESULTAT FONCTIONNEMENT CUMULE	89 194	



Dépenses et recettes d'investissement

INVESTISSEMENT	en €	en %
Dépenses	34 053	100
Remboursement emprunts	6 831	20
Immobilisations incorporelles	-	0
Matériel informatique	1 065	3
Autres bâtiments publics	3 923	11
Travaux géothermie gîte	15 221	45
Autres immobilisations	7 013	21
Recettes	52 945	100
Fonds compensation TVA	665	1
Taxe d'aménagement	142	0
Excédents fonctionnement capitalisé	25 444	48
Subventions	26 694	51
RÉSULTAT INVESTISSEMENT	18 892	
Déficit antérieur reporté	25 443	
RESULTAT INVESTISSEMENT CUMULE	- 6 551	
RÉSULTAT FONCTIONNEMENT CUMULE	89 194	
RÉSULTAT INVESTISSEMENT CUMULE	- 6 551	
RÉSULTAT CUMULE	82 643	



Où en sont nos trois porteurs de projets locaux ?

Pour la troisième année consécutive, nous vous donnons des nouvelles de nos porteurs de projets locaux... en pleins préparatifs !

Bryan et Beth Williams : maçonnerie, légumes et fleurs au moulin de Hardray

La saison automnale a été consacrée à la plantation de bulbes et de plantes, ainsi qu'aux semis de graines pour avoir des bouquets de fleurs disponibles à partir du printemps prochain !

En 2024, une gamme de fruits, de légumes et de bouquets de fleurs frais sera proposée, tous cultivés de manière biologique.

En aménageant un poulailler, l'objectif est d'avoir des œufs disponibles à la vente à ce moment-là.

Ils comptent acheter des moutons au cours des deux prochaines années ; ils privilégieront la race *Landes de Bretagne*, car elle est petite et robuste, idéalement adaptée à certaines de nos terres les plus sauvages !

Bryan a œuvré sur divers projets de construction dans et autour de la région ; il continue également les rénovations dans leur maison.

Pour se concentrer sur le jardin, Beth a mis entre parenthèses ses études d'herboristerie ; néanmoins, elle a l'intention de reprendre ses activités après Noël, quand le jardin nécessitera moins de travail.



Les bouquets enchanteurs de Beth

Beth et Bryan tiennent à remercier ceux d'entre vous qui leur ont acheté des fleurs et des légumes cette année :

« Votre soutien est très apprécié ! »

Pierrick Renou, éleveur de chèvres dans la vallée de l'Erve

« *Quand pourrons-nous acheter des fromages frais ?* ». Cette question est plus que familière aux oreilles de Pierrick ! Lequel nous précise qu'il est proche du but. Les chèvres ont passé la fin d'année avec Sarrasin, un magnifique bouc des fossés de trois ans. La traite commencera au mois de mai prochain, avec les premiers essais de fromages. Pierrick espère avoir fini les travaux de la fromagerie durant la période estivale et pouvoir ouvrir une boutique pour proposer une gamme de produits issue de son élevage de chèvres.

L'acquisition de la ferme est en cours à l'heure où est publié cet article... vous verrez vite où ça va se passer !



Bienvenue à Sarrasin !

Offre d'hébergement touristique et location de salles

Gîte communal *Le Presbytère*

Situé dans un cadre authentique, en plein cœur de la vallée de l'Erve et au pied des grottes de Saulges, cet ancien presbytère du XIXe a été réhabilité en gîte en 2002. Il est labellisé Gîtes de France depuis 2018 et bénéficie d'un classement trois épis.

Conçu pour l'accueil jusqu'à huit personnes, il comprend une salle à manger, un salon, trois chambres avec une salle de bain équipée d'une baignoire et de deux salles d'eau équipées de douche.

Ses thématiques : Pêche – Randonnée - Bienvenue aux animaux - Télétravail

Le nouveau chauffage par géothermie est installé depuis le 23 décembre 2021. Il constitue un investissement extrêmement important, non seulement en terme économique, écologique et financier, mais aussi pour ce qui est du confort apporté.

L'activité est en progression :

- nombre de nuitées en 2022 : 155
- nombre de nuitées en 2023 : 219

Réservation sur www.gites-de-france.com

Quelques avis

« Tranquillité et sérénité »

Maison bien équipée, très spacieuse, lits confortables dans un village tranquille et très joli. L'accueil avec Julia était parfait. Fantastique séjour.

« Séjour inoubliable dans un petit village dynamique »

Calme et convivialité qualifient notre séjour. De plus, beaucoup de sites intéressants à moins de 30 km ; c'est très appréciable quand on ne veut pas faire beaucoup de route pendant les vacances. Le Comité des fêtes est très actif et nous avons pu bénéficier d'une exposition hors du commun. Bravo à St-Pierre s/Erve pour son accueil et sa joie de vivre.

« Un séjour au calme dans un village dynamique »

Grande maison ancienne puisque c'était le presbytère, literie très confortable, beaucoup d'espace. L'extérieur est bien délimité pour les enfants ou les chiens et est très agréable. La cloche de l'église tout à côté sonne peu souvent. Magnifique village tranquille mais très dynamique, un exemple de ce qu'il faudrait faire un peu partout. Des balades à profusion. Une équipe d'accueil très sympathique et réactive. Merci pour le sourire et les conseils.



Succès croissant pour notre gîte communal !

Tarifs 2024

TARIFS LOCATION	1 NUIT	2 NUITS	3 NUITS	4 NUITS	5 NUITS	6 NUITS	7 NUITS	NUITÉE SUPPL.	WE 1 OU 2 NUITS
MOYENNE SAISON	263 €	263 €	275 €	275 €	330 €	396 €	463 €	+ 51 €	263 €
HAUTE SAISON	366 €	366 €	418 €	418 €	470 €	497 €	542 €	+ 72 €	366 €
PROMOTION	Réduction de - 10 % sur ces tarifs, accordée aux habitants de la commune								
1 MOIS (hors HS)	1 230 €								
TARIFS CHARGES ANNEXES :									
Forfait ménage							90 €		
Linge de toilette : par personne							5 €		
Supplément pour animaux : par animal/nuitée							6 €		

Salles communales : à disposition pour vos événements festifs et conviviaux

Les salles communales situées place de l'église sont à votre disposition pour vos événements. Profitez d'une cuisine tout équipée :

- gazinière 4 feux,
- grand réfrigérateur avec compartiment congélateur,
- micro-ondes,
- lave-vaisselle,
- vaisselle de cuisine et de table (verres, assiettes, plats, bols, tasses, couverts...).



PRESTATIONS

TARIFS

Repas familial (40 personnes max.)	
- Pour habitant de la commune	80 €
- Pour habitant hors commune	95 €
Vin d'honneur (60 personnes max.)	40 €
Goûter, soirée sans repas (60 personnes max.)	30 €
Location du lendemain	25 €
Frais de chauffage	
- Par jour de location (forfait pour 125 kW)	20 €
- Si dépassement, kW supplémentaire	0,15 €

Il ne vous reste plus qu'à installer et décorer les tables à votre idée pour fêter anniversaires, jour de l'an, retrouvailles...

La salle bénéficie d'un accès pour personnes à mobilité réduite (nouvelle porte) et de toilettes adaptées.

Gîte de groupe : le Domaine des Hallais

Le Domaine des Hallais est un centre conçu pour l'accueil de groupes (capacité trente personnes).



Réservation sur www.leshallais.fr

Ce corps de ferme (750 m²) entièrement rénové comprend huit chambres (dont sept avec sanitaires privés), joliment décorées, une salle pour soirées, stages ou conférences, une piscine intérieure, une salle fitness, un salon et une salle à manger. Il y a une chambre pour quatre, accessible pour les personnes à mobilité réduite.

L'endroit est très calme et domine le site des grottes préhistoriques de Saulges, son site d'escalade et la rivière l'Erve où il est possible de pêcher. Restauration sur place.

Entreprises pétriariennes



**LES ÉCURIES
DE LA BONDIE**

Ecurie de propriétaire

Pension pré
Pension boxe / paddock
Valorisation
Cours personnalisé / coaching
Elevage Bondie

 06.86.08.00.40
Fabien Le Borgne

Sain • Bio • Produits biologiques



Cuill au feu de bois 

Le Fournil du Cadre
Lorient et Yvrande Gourde
1 Place de l'église
53270 Saint-Pierre-sur-Erve
Tél. - Fax : 02 43 90 28 91
lorient.fournil@wanadoo.fr

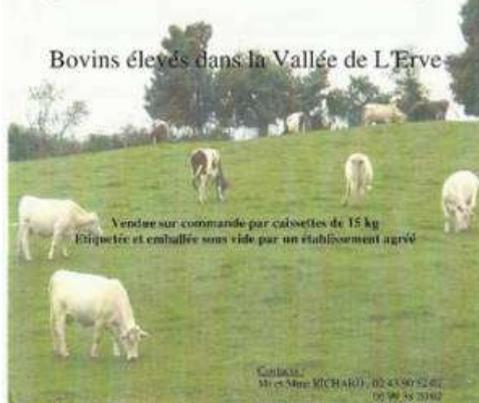
Horaires du fournil

Lundi
Mercredi
Jeudi
Vendredi
De 16 h à 19 h 00

GAEC de l'ERVE
Le Mortier
53270 St Pierre / Erve

Vente de viande à la ferme

Bovins élevés dans la Vallée de l'Erve



Vendue sur commande par caissettes de 15 kg
Étiquetée et emballée sous vide par un établissement agréé

CONTACT :
Mmes Mlle MICHAUD : 02 43 90 52 45
06 99 58 33 62
M. CARTEAU : 06 80 99 36 61

Colis cuisine 15 kg

2 rôis (pour 6 personnes)
Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
3 pot-au-feu (pour 5 personnes)
3 assortiments de bourguignon (pour 4 personnes)

Colis famille 15 kg

2 rôis (pour 6 personnes)
Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
1 pot-au-feu (pour 5 personnes)
1 bourguignon (pour 4 personnes)
3 paquets d'émincé (environ 350gr à 400gr)
10 steaks hachés (5 barquettes)
Steak haché pour bolognaise (2 barquettes de 500gr)
15 saucisses pur boeuf (3 barquettes)

Colis barbecue 15 kg

2 rôis (pour 6 personnes)
Pièces à griller (faux filet, entrecôte, basse côte, steaks, tournedos, pavés rumsteck, pavés tranche)
16 steaks hachés (8 barquettes de 500gr)
Steak haché pour bolognaise (3 barquettes de 500gr)
25 saucisses pur boeuf (5 barquettes)
20 merguez pur boeuf (4 barquettes)
4 brochettes (1 paquet)

Bryan WILLIAMS

Maçonnerie

Entretien des espaces verts

williamsnbryan3@gmail.com



Margot Pelmoine
OSTÉOPATHE ANIMALIER

Margot Pelmoine
Ostéopathe animalier

06.18.54.20.55

 margotpelmoine_osteoanimalier
 Margot Pelmoine - Ostéopathe animalier

Départements **53-72-49**
(autres départements sur demande)

N° d'inscription **OA 1063**

Jean-Philippe GREARD

Couverture, charpente,
ossature bois, isolation
extérieure

Tél. : 06 63 79 90 45



Travaux agricoles

Alain HUAUME

La Lèverie

53270 Saint-Pierre-sur-Erve

Tél. : 02 43 90 25 66

Mise en place de la redevance incitative dans les Coëvrons

La redevance incitative entre en vigueur au 1^{er} janvier 2024 sur le territoire des Coëvrons. Elle remplace la taxe d'enlèvement des ordures ménagères prélevée jusqu'à présent avec les impôts fonciers.

La redevance incitative a pour objectif de diminuer la quantité d'ordures ménagères produite en encourageant les Coëvronnais à mieux trier leurs déchets. Le système de facturation associé est basé sur la quantité de déchets produite par chaque foyer.



Collecte des déchets

Les conteneurs ne sont pas remplacés, mais un dispositif de badge par famille est adapté.

Les tambours ont une capacité maximale de cinquante litres.

Les conteneurs de tri pour les emballages, le verre et le papier restent en accès libre, sans limitation de dépôt.

Les quatre déchèteries sont également équipées d'un contrôle d'accès. Vous pouvez entrer uniquement en présentant votre badge, le même que celui vous permettant d'ouvrir les conteneurs d'ordures ménagères. Il n'y a aucune limitation d'accès, ni de surfacturation pour les ménages car le fonctionnement des déchèteries est pris en charge dans la part abonnement.

Les bio-déchets

La Communauté de communes des Coëvrons met à disposition des habitants des composteurs moyennant une participation financière de 25 € pour un composteur de 320 litres, 30 € pour un composteur de 445 litres et 45 € pour un composteur de 800 litres.

Remise des badges

Dans notre commune, la distribution des badges et guides de tri a eu lieu les 28 octobre, 29 novembre et le 5 décembre 2023 dans le cadre de permanences assurées à la mairie. Ceux qui n'ont pas pu se rendre à une des permanences de 2023 pourront récupérer leur badge en mairie à compter de début janvier.

Plusieurs badges par foyer sont possibles mais seul le premier est gratuit. Le badge supplémentaire est facturé 5 €. A noter que, courant 2024, un badge numérique (gratuit) sera disponible. Une information vous sera communiquée via votre portable.

En cas de perte d'un badge :

- il faudra le signaler au service Valorisation des déchets,
- un autre badge sera prêté pendant un mois,
- si le badge n'est pas retrouvé, passé ce délai d'un mois, celui prêté sera facturé et vous pourrez le garder.

Facturation du service

La première facturation aura lieu en juin 2024.

C'est un mode de facturation de la collecte et du traitement des déchets calculé au service rendu.

Le badge comptabilisera chaque dépôt et permettra d'établir la facturation.

La facture sera composée :

- d'une part fixe correspondant à l'abonnement au service,
- d'une part variable correspondant au nombre de fois que le conteneur sera ouvert. Un nombre minimal d'ouverture est inclus dans le forfait : il varie en fonction du nombre de personnes dans le foyer.

Grille tarifaire

- abonnement : 115 € par an
- tarif unitaire du dépôt (inclus et supplémentaire) : 1,90 €

Les usagers peuvent bénéficier d'un bonus de 10 € déduit de leur facture s'ils réalisent cinq dépôts de moins que le nombre inclus dans leur forfait.

Forfait (nombre de personnes dans le foyer)	Nombre de dépôts inclus dans le forfait par an	Coût total du forfait (abonnement + dépôts inclus)
1	17	147,30 €
2	26	164,40 €
3	36	183,40 €
4	44	198,60 €
5	52	213,60 €
6 et plus	60	229 €
Résidence secondaire	36	183,40 €

Aboutissement du projet Coëvrons d'hier à aujourd'hui

Initié il y a deux ans par la commission Rayonnement Patrimonial et Développement Touristique, le projet Coëvrons d'hier et d'aujourd'hui est arrivé à son terme.

L'inauguration de l'exposition a eu lieu le 16 septembre 2023 au Pôle culturel des Coëvrons.

Un ouvrage de 226 pages a été édité reproduisant toutes les photos retenues par les communes du territoire. Il est possible de l'acquérir au tarif de 20 € en le commandant à la mairie.

Quatre panneaux avec une vue ancienne et une vue actuelle du même lieu, sont installés dans la commune :

- chemin de l'école : école/mairie ;
- rue des Tisserands : au niveau du n° 16 ;
- dans l'Abribus : église et sa place ;
- chemin de Hardray : fours à chaux.



Bonne promenade... !

Revue de presse 2023 : un bon cru !

Le nombre d'articles dans la revue de presse pour l'année 2023 est excellent.

Plus de cinquante articles ont été publiés tout au long de l'année 2023, notamment :

- la fibre à Saint-Pierre-sur-Erve
- la fermeture de l'école
- le programme des animations du Comité des fêtes
- les articles sur les conférences proposées par l'association *In Vivo, au sein du vivant (Les camps de concentration en Mayenne, Le nucléaire, pour ou contre ?, L'Islam, Les maires du village, L'accueil des migrants en Mayenne)*
- l'assemblée générale du Moulin de Gô délocalisée au musée de l'ardoise de Renazé
- le conservatoire des Coëvrons s'est produit au bistrot associatif
- le repas des aînés le 22 avril 2023
- les balades botaniques de Bertrand Rameaux
- le saule pleureur mourant, transformé en trône
- une découverte originale de la flore par Jean-Yves Bardoul
- les *Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier* pour le Moulin de Gô
- une balade botanique, musicale et littéraire via le CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement)
- un film de Paul Lemesle retraçant la vie à l'école de Saint-Pierre-sur-Erve en 1969
- une exposition *Chez Rosalie* de Françoise Marchand et Yolande Fagnot
- le Comité des fêtes lauréat dans la catégorie *Un territoire humain et solidaire* dans les Coëvrons
- l'ouverture du Bistrot le 27 mai
- la troisième édition de la musique ancienne en Mayenne
- le patchwork, un groupe de passionnées
- la quatrième édition du *Main'Erve Trail* le 18 juin
- Gérard Goussin, le neveu du dernier meunier du Moulin de Gô
- le témoignage de Virginie Josset sur la fermeture de l'école
- le premier édile marie sa fille
- bientôt une Maison d'Assistantes Maternelles dans les locaux de l'ancienne école ?
- le miel de la vallée de l'Erve vendu au Musée de Préhistoire
- les nombreux articles présentant les artistes de l'édition *In Situ VIII à Saint-Pierre-sur-Rêve*
- la Fête des lumières le 15 août avec ses 7 000 bougies
- 43 peintres ont participé au concours *Les peintres dans la rue*
- la Fête du livre avec 22 auteurs locaux le 16 septembre lors des *Journées Européennes du Patrimoine*
- le Comité des fêtes organise une soirée dédiée au Japon...
- sans oublier les articles récurrents dans les magazines des Coëvrons



Le dynamisme de ce village de 145 habitants est largement mis en valeur par une couverture médiatique très riche. Merci à tous ceux qui suivent nos initiatives et qui les relaient !

Bien-sûr un grand merci à tous les résidents qui font en sorte que cette attractivité soit réalisable pour le bonheur de chacun.

Vos rendez-vous électoraux et vos élus

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Les conseillers départementaux du canton de Meslay-du-Maine



Julie (Ducoin) Jean

Membre de la commission permanente
- Présidente de la commission Prévention et Protection de l'enfance
- Membre de la commission Insertion et

Action sociale de proximité

[La Mayenne Ensemble](#)

9 Rue des Croix

53480 Vaiges

06 26 24 36 53

julie.ducoin@lamayenne.fr

Remplaçante : Stéphanie Lambert - 1re adjointe de La Cropte



Sylvain Rousselet

Membre de la commission permanente - Vice-Président de la commission d'étude Enseignement et Citoyenneté - Membre de la commission d'étude Insertion et Action sociale

de proximité - Titulaire de la commission d'appel d'offres

[La Mayenne Ensemble](#)

Remplaçant : Christian Boulay - Maire de Meslay-du-Maine

Les conseillers régionaux



Samia Soultani-Vigneron

14e Vice-présidente du Conseil régional
Déléguée à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation de la commission Entreprises, développement

international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation et enseignement supérieur et recherche

[Aimer et agir pour les Pays de la Loire](#)

Les conseillers régionaux (suite)



Florence Desillière

Membre du Conseil régional

[Aimer et agir pour les Pays de la Loire](#)



Guillaume Garot

Membre du Conseil régional

[Printemps des Pays de la Loire](#)



Daniel Gendry

Membre du Conseil régional

[Union centriste](#)



Philippe Henry

8^e Vice-président du Conseil Régional

Délégué à l'écologie de la commission Territoires, ruralité, environnement, transition écologique et énergétique, eau, logement, infrastructures



Gille Ligot

Membre du Conseil régional

[Union centriste](#)



Solène Mesnager

Membre du Conseil régional

[L'écologie ensemble](#)

numériques, sécurité et santé

[Union centriste](#)

Députée



Géraldine Bannier

Membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation
[Mouvement Démocrate](#)

geraldine.bannier@assemblee-nationale.fr

Stéphanie Garot, collaboratrice parlementaire est également à votre disposition au 02 43 12 63 82

stephanie.garot@clb-an.fr

Sénateur



Guillaume Chevrollier

Vice-Président de la commission de l'aménagement du territoire et du

développement durable. Membre de la délégation sénatoriale aux outre-

mer

[Les Républicains](#)

g.chevrollier@senat.fr

Sénatrice



Élisabeth Doineau

Membre de la commission des affaires sociales. Membre de la mission d'évaluation et

de contrôle de la sécurité sociale

e.doineau@senat.fr

Députée européenne



Valérie Hayer

Membre de la commission des budgets
Membre de la DASE
Délégation

pour les relations avec les pays de l'Asie du Sud-Est et 'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)

[Groupe Renaissance](#)

Tél. : 0033 3 88 1 75639

La maîtrise des nuisibles en quelques chiffres

Merci à Roland Pannetier pour la maîtrise des nuisibles

En 2023, Roland a piégé cent dix ragondins, trois rats musqués et vingt-deux rats d'égouts.

Près d'une cinquantaine a été attrapée par Michel Ménard et Guy Richard qui participent aussi dans le périmètre de leur habitation. Merci à eux.

Roland parcourt entre douze et quinze kilomètres par jour avec son véhicule quand les cinq cages sont installées.

L'augmentation du prix de l'essence est impactant et restreint les sorties. Par conséquent, les pièges et le nombre de nuisibles capturés diminuent.



Pour rappel, la commune de Saint-Pierre-sur-Erve n'adhère plus à Polleniz, organisme à vocation sanitaire dans le domaine du végétal et des nuisibles. L'indemnisation est maintenant communale.

Roland précise qu'il a vu des rats de plus de dix kilos, ce qui sous-entend qu'ils mangent très bien à « la cantine » et vivent vieux...

Les terrains non entretenus favorisent aussi leur prolifération.

Les rats ne connaissant évidemment pas les frontières intercommunales, la lutte contre les nuisibles demanderait un effort collectif de toutes les communes environnantes pour observer une baisse de la natalité et un ralentissement de la dégradation des chaussées et des berges, entre autres.

Roland évoque avec regret aussi le vol de cage de temps en temps.

Impossible de parler des nuisibles sans parler de la prévention contre la leptospirose, maladie causée par les rongeurs, en particulier les rats, qui excrètent la bactérie dans leur urine. Le port des gants est obligatoire pour se prémunir de cette infection et manipuler les cages sans crainte.

Roland observe également sur Saint-Pierre-sur-Erve plus de va-et-vient des nuisibles entre le Pont Piéton et le Pont Neuf.

Le vivre ensemble

Cette année, la mairie a effectué un rappel des bonnes pratiques de vie en commun auprès des habitants, dans l'idée d'inviter chacun à préserver la sérénité et la tranquillité chères à la vie de notre village.

Les horaires pour les travaux extérieurs

Selon l'arrêté préfectoral (Mayenne) n°008-D-278 du 15 juillet 2008 portant réglementation des bruits de voisinage et modifié le 3 avril 2014 :

Article 9 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique,



tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que pendant les plages horaires suivantes :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 19 h 30
- les samedis et mercredis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

L'interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre ou avec incinérateur de jardin.

Qu'est-ce qu'un déchet vert ? Les déchets verts sont constitués des végétaux (secs ou humides) de jardin ou de parc. Il s'agit :

- de l'herbe après tonte de pelouse
- des feuilles mortes
- des résidus d'élagage
- des résidus de taille de haies et arbustes
- des résidus de débroussaillage
- des épluchures de fruits et légumes

Brûler des déchets verts, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement (des particules fines notamment). Par exemple, brûler 50 kg de végétaux à l'air libre émet autant de particules fines que rouler pendant 14 000 km avec une voiture à essence neuve. Il faut également tenir compte des possibles troubles de voisinage (odeurs ou fumées) et des risques d'incendie.



Vous retrouvez à la fin de ce bulletin les horaires de la déchetterie de Chammes pour déposer vos déchets tels que :

- les encombrants,
- les gravats,
- le bois,
- les cartons,
- les ferrailles,
- les déchets verts,
- les déchets dangereux,
- les déchets d'équipements électriques et électroniques,
- les textiles,
- les caissons Emmaüs pour le réemploi (caissons servant à déposer des objets qui vous semblent réutilisables).

Groupe d'entraide à destination des Pétriarviens

Il est toujours actif et il vous attend !

En septembre 2022, Claire et Jocelyne ont eu l'idée de créer un groupe WhatsApp destiné à l'entraide dans Saint-Pierre-sur-Erve.

Aujourd'hui, le groupe qui compte cinquante membres est toujours très actif. Il a permis, au fil des mois, de trouver des covoiturages, d'apporter des coups de main sur divers chantiers, de recycler du mobilier ou des appareils ménagers, d'alerter à propos de chiens, de chats ou même de vaches égarées, de donner des fruits et des légumes et, bien sûr, d'échanger des vœux pour la nouvelle année.



Bonne et heureuse année à tous les Pétriarviens et longue vie au groupe d'entraide qui compte 50 d'entre eux !

En bref, tout ce qui peut resserrer les liens et rendre la vie plus facile.

Si vous n'en faites pas encore partie, rien de plus simple, envoyez votre numéro WhatsApp à Claire, au 06 34 02 71 88. A bientôt.

Un congélateur collectif à la disposition des particuliers

Depuis 1966, le congélateur collectif de Vaiges surgèle et stocke des denrées alimentaires pour ses clients.

En 2021, la hausse des tarifs de l'énergie a permis aux responsables du congélateur d'étudier profondément toutes les solutions pour réduire son empreinte énergétique.

Ce travail a été présenté aux usagers lors d'une réunion en février 2023. Il a été décidé d'optimiser le fonctionnement des machines par des réglages, d'isoler les combles et de produire une part non négligeable de l'électricité consommée grâce à l'énergie solaire.

Le projet a été soutenu financièrement par la municipalité de Vaiges et a bénéficié d'une subvention dans le cadre de l'enveloppe des fonds européens LEADER gérée par les Coëvrans.

Le congélateur dispose encore de cases disponibles annuelles ou temporaires. N'hésitez pas à contacter le président Germain Gougeon au 06 81 02 52 63.



Le congélateur collectif de Vaiges

France services

Les services proposés

- Mise en relation
- Informations sur tous les secteurs de la vie quotidienne
- Accueil, information, orientation
- Aide à la démarche administrative (en lien avec les organismes partenaires)
- Accompagnement aux démarches administratives
- Aide à la recherche d'emploi (site Pôle Emploi) et soutien CV-lettres de motivation
- Un ordinateur avec accès internet
- Aide à l'utilisation des services et des outils numériques

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00
13h30-17h30

Mardi : 8h30-12h00
13h30-17h30

Mercredi : 8h30-12h00
13h30-17h30

Jeudi : 8h30-12h00
13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h00

France services des Coëvrons
6 rue de Hertford - 53600 ÉVRON
02 43 01 93 94
franceservices@coevrons.fr

Bais : Permanence à l'espace partagé
Le jeudi de 13h30 à 17h30

Montsûrs : Permanence à la mairie
Le vendredi de 8h30 à 12h00

Vaiges : Sur rendez-vous à la mairie

COEVRONS

Les permanences

■ JUSTICE

Victimes et prévention pénale 53
1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois
De 13h30 à 17h
Sur rendez-vous - 02 43 56 40 57

CIDFF (Les droits des femmes et des familles)
3^{ème} jeudi de chaque mois
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Sur rendez-vous - 02 43 56 99 29

Conciliateur de justice
2^{ème} ou 4^{ème} jeudi de chaque mois
À France services d'Évron
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

3^{ème} jeudi de chaque mois
À la mairie de Montsûrs
Sur rendez-vous - 02 43 01 00 31

Citad'elle (Violences conjugales)
2^{ème} vendredi de chaque mois
De 9h30 à 11h30
02 43 56 95 94

■ SANTÉ / HANDICAP

CARSAT
Assistant social sur rendez-vous
3646 - Répondre « Service social »

F.N.A.T.H.
4^{ème} lundi de chaque mois de 9h30 à 11h30
Sur rendez-vous - 02 41 48 50 25

Maison Départementale de l'Autonomie
Le lundi matin
Sur rendez-vous - 02 43 67 75 77

■ SOCIAL / BUDGET

MAYENNE HABITAT
Le mercredi matin
Sur rendez-vous - 02 43 54 55 56

UDAF (Point conseil budget)
Sur rendez-vous - 02 43 49 73 89
pointconseilbudget@udaf53.unaf.fr

BANQUE DE FRANCE
Le jeudi matin (borne visio-conférence)
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

■ FISCALITÉ

DGFIP (Centre des impôts)
2^{ème} et 4^{ème} vendredi matin de chaque mois
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

■ FAMILLE

CAF
Le vendredi matin (borne visio-conférence)
Sur rendez-vous - 02 43 01 93 94

MSA
Tous les jeudis
Sur rendez-vous - 02 43 39 43 39

Et aussi

Élisabeth PERIGOIS et Catherine MEZANGE, de France Services, peuvent vous accompagner dans vos démarches pour :

CAF :

- Accomplir une déclaration trimestrielle
- Réaliser une simulation ou une demande d'allocation
- Prendre rendez-vous pour une visio-caf

AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS :

- Renouveler un permis de conduire
- Faire une carte grise

IMPÔTS GOUV :

- Payer ses impôts en ligne
- Faire sa déclaration en ligne
- Duplicata papier

AMÉLI :

- Refaire une carte vitale
- Imprimer ses attestations
- Demander une carte européenne d'assurance maladie
- Créer un compte amé.li.fr
- Complémentaire santé solidaire

PÔLE EMPLOI :

- Transmettre des documents
- S'actualiser
- CV, lettre de motivation, recherche d'emploi

CARSAT :

- Pension de reversion
- Demande d'allocation de solidarité aux personnes âgées
- Demande unique de retraite personnelle

GÉNÉRAL :

- Se créer une adresse email
- Scanner ou imprimer des documents



ÉVRON
Hôtel de ville
4 rue de Hartard

Par téléphone :
02 43 66 32 00

Par mail :
rpe@coevrons.fr

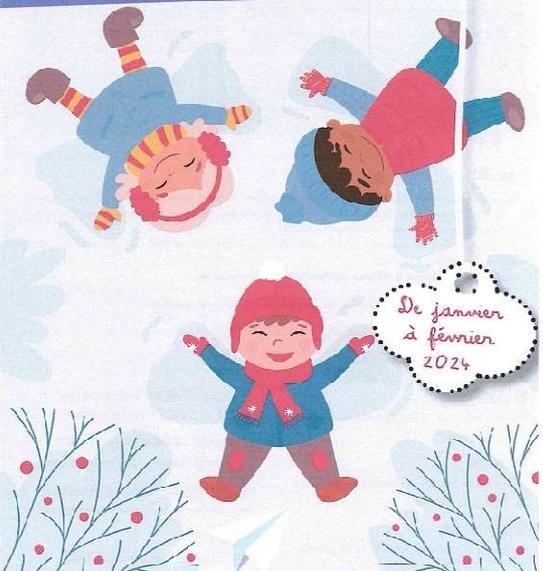
Sur rendez-vous à Evron
Possibilité de se déplacer sur les autres communes

En ligne sur www.coevrons.fr :
Retrouvez le calendrier des animations du RPE ainsi que les permanences prêt de jouets

Retrouvez les infos sur le groupe Facebook
Relais Petite Enfance des Coëvrons

Relais Petite Enfance des Coëvrons

Calendrier des temps de rencontres



De janvier
à février
2024

MAIRIE DE COEVRONS
SAINT-FRANÇOIS
SERVICES

Matinées rencontres

Ce sont **des temps de rencontres pour les enfants de 0 à 3 ans** du territoire, accompagnés de leur assistante maternelle, garde d'enfant à domicile et/ ou parent, proposés pendant les périodes scolaires.

Ces matinées permettent à l'enfant de **jouer, expérimenter, créer, s'éveiller et grandir** tout en rencontrant l'autre avec des règles de vie partagées en communes.

Dans le but de respecter le rythme du jeune enfant et d'assurer un temps de rencontre de qualité, il est recommandé aux professionnels d'être vigilants sur le nombre de fréquentations hebdomadaires aux matinées rencontres.

L'enfant est sous l'entière responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

Vous restez libre de **choisir le lieu de rencontre** qui correspond le mieux à vos disponibilités.

MÉTÉO

Par mesure de sécurité et de cohérence avec les services départementaux, nous vous informons que :

- En cas d'intempéries (neige verges) et d'annulation des transports scolaires sur le territoire, les animations sont automatiquement annulées.
- En cas de plan canicule évité, notamment provenant de la PMI, les animations sont automatiquement annulées.

N'hésitez pas à contacter le RPE pour vous faire confirmer les annulations.

Cf. Charte de vie du RPE - A redonner agréée pour participer aux temps de rencontres.

Lieux des temps de rencontres

de 9h30 à 11h

<p>BAIS Salle de jeu (près de l'école primaire et salle des fêtes) Rue de l'Europe</p> <p>ÉVRON Salle Famille du Centre social Le Trait d'Union 32 bis rue du Monnagu</p> <p>MONTSÛRS Jouanne Loisirs Animation, 29 rue de Gesnes</p>	<p>SAINT-CHRISTOPHE-DU-LUAT Accueil de loisirs - 8 rue de la Motte</p> <p>SAINTE-GEMMES-LE-ROBERT Salle multifonctions - 12 avenue des sports</p> <p>SAINTE-GEORGES-LE-FLECHARD Salle communale - 7 rue des Merrousets</p> <p>VAIGES Pôle Enfance - 6 rue de la Bazouge</p>
--	---

1 En cas de changement, le nouveau lieu est indiqué dans le calendrier.
2 Sur des zones où nous ne sommes pas intervenus, le programme peut varier sans notification préalable. Dans ce cas, nous essayons de vous informer dans les meilleurs délais. N'hésitez pas à consulter nos mails ou le groupe Facebook Relais Petite Enfance des Coëvrons.

Service Prêt de jouets



Pourquoi emprunter ?
Pour vous permettre de venir les propositions de jouets aux jeunes enfants que vous accueillez et pour leur permettre d'accéder à des jouets nouveaux et adaptés à leur âge. Vous pouvez également emprunter livres et revues (L'Essentiel Assistantes Maternelles Magazine).

Quand et comment emprunter ?
Vous pouvez, accompagnés des enfants, emprunter des jouets pour une période d'un mois lors de permanence mensuelle ou de temps de rencontres : **de 9h30 à 11h**

BAIS	ÉVRON	MONTSÛRS	VAIGES
Mardi 16 janvier	Lundi 15 janvier	Lundi 15 janvier	Mardi 16 janvier
Mardi 13 février	Lundi 12 février	Lundi 12 février	Mardi 13 février

NOUVEAU

Si vous ne pouvez pas vous rendre à l'une de ces permanences n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec l'équipe du RPE pour emprunter des jeux au local du RPE à Evron.



Ils ont participé à ce bulletin

Florence Adet, l'APE, Anne Baudry, le Comité des fêtes, Jocelyne Denais, Cendrine Fagnot, In Vivo, Antoine Josset, Christian Le Blanc, le Moulin de Gô, Françoise Portier. **Merci à eux !**

MAIRIE

OUVERTURE AU PUBLIC

Mardi : 13 h 30 - 17 h 30

Vendredi : 9 h - 12 h

Tél. : 02 43 90 25 73

Pour joindre M. Christian Le Blanc, maire

Port : 06 85 20 79 59

Courriel : christian.le-blanc@wanadoo.fr

Courriel mairie :

mairie@ saint-pierre-sur-erve.fr

Site internet

www.saint-pierre-sur-erve.fr

GARDERIE

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

07 H 30 - 9 H / 16 H - 18 H 30

MERCREDI

07 H 30 A 9 H



POMPIERS 18

GENDARMERIE 17

Joindre un médecin de garde ? Faites le 116 117 !



La permanence des soins ambulatoire est une mission de service public qui vise à répondre aux besoins de soins non programmés aux horaires de fermeture des cabinets médicaux.

Facilitez-vous la vie !

Entretien du domicile

Garde d'enfants

Aide à la personne, maintien au domicile

Des services pour tous, des services modulables, des aides financières possibles

Acteur de proximité, social et solidaire !



ADMR Erve Et Charnie Permanences les lundis

6 bis rue du Petit Rocher et vendredis de 9 h à 12 h

53 270 Sainte Suzanne

02 43 01 78 17



Sécurité dépannage 24 h/24

09 72 67 50 93

REseau Social d'Aides à la Personne

Accompagnement et solidarité



L'association RESO'AP, fondée par la MSA, propose aux habitants de la 3C un service d'accompagnement à domicile et hors domicile dans le but de :

- maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur le territoire,
- faciliter le maintien à domicile et aider à la vie quotidienne.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficiaire des services, contactez le 02 43 39 44 49 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h) ou

Déchetterie CHAMMES



Ouverture

Lundi - mercredi - vendredi

13 h 30 - 17 h

(18 h du 1/04 au 31/10)

Samedi :

9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h

(18 h du 1/04 au 31/10)

Tél. : 06 71 83 64 09

02 43 01 41 21

Nouveau : partenariat Emmaüs



Les animations 2024

www.cdf.saint-pierre-sur-erve.org



Février

Mercredi 7

Buvette pour Les Goguettes à Evron

Samedi 10

AG Comité des fêtes

Vendredi 16

Soirée soupe, crêpes & jeux

Mars

Samedi 16

Concert du printemps
avec *La Croqueuse*

Avril

Samedi 13

Balade botanico-bucolique
+ concert *J.Y. Bardoul*

Samedi 20

Repas des Aînés

Mai

Mercredi 8

Ouverture du bistrot
+ scène ouverte

MOULIN GÔ 18 & 19 mai

Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine meulier

Juin

Samedi 15

Vernissage expo In Situ IX
à *Saint-Pierre/Rêve*
+ fanfare *F'Pok*
+ concert

Dimanche 16

Main'Erve Trail
à l'oratoire de Saulges
+ concert

Du mercredi 19 au samedi 22 juin

Lonely Circus
avec spectacle (...) *parenthèse points parenthèse*
+ concert (22 juin)

Vendredi 28

Apéropéra

MOULIN GÔ 8 juin

Soirée guinguette

MOULIN GÔ 22 & 23 juin

Journées du Patrimoine du Pays et des Moulins

Août

Jeudi 15

Journée des peintres & Fête des lumières
+ concerts de *La fanfare de Stefko*

Samedi 31

Rencontre Musicale des Coëvrons
avec *Caravage*

Septembre

Samedi 14

Fête du four

Samedi 21

Journées Européennes du Patrimoine / JEP (week-end)

MOULIN GÔ

+ Fête du Livre
+ spectacle conte *Aux 4 vents du monde*
+ concert

Samedi 28

Finissage expo In Situ IX
+ concert

Novembre

Samedi 16

Concert au bistrot